

Aide et Action

Exercice clos le 31 décembre 2010

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

ERNST & YOUNG et Autres

Aide et Action

Exercice clos le 31 décembre 2010

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Aide et Action, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le trésorier. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme mentionné dans la note 2.3.1 de l'annexe, les comptes de l'association intègrent les comptes des programmes situés :
 - en Afrique, et plus particulièrement au Sénégal, incluant le Bureau Régional de l'Afrique de l'Ouest, au Togo, en Guinée, en Tanzanie, à Madagascar, au Bénin, au Burkina Faso, au Niger, au Mali et au Maroc ;
 - dans les Caraïbes (Haïti, République dominicaine) ;
 - en Asie du Sud-Est (Vietnam, Laos, Cambodge, Chine et Hong Kong).

Nos travaux sur les comptes des programmes intégrés se sont appuyés sur les travaux réalisés par les auditeurs locaux.

- Au 31 décembre 2010, votre association finance des programmes non intégrés dans le cadre de partenariats conclus avec des organisations indépendantes, comme décrit dans la note 2.3.2 de l'annexe. Nos travaux ont consisté à vérifier la correcte comptabilisation des transferts de fonds effectués et des régularisations basées sur les déclarations de dépenses faites par les partenaires. Nos travaux sur les déclarations de dépenses faites par Aide et Action India se sont appuyés sur les travaux réalisés par l'auditeur local.
- La note 9 de l'annexe expose les modalités d'élaboration retenues pour établir le compte d'emploi annuel des ressources. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que ces modalités font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC 2008-12 et ont été correctement appliquées. Par ailleurs, nous avons vérifié que les dérogations au règlement comptable ont été correctement décrites et justifiées dans les notes annexes du compte d'emploi des ressources.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

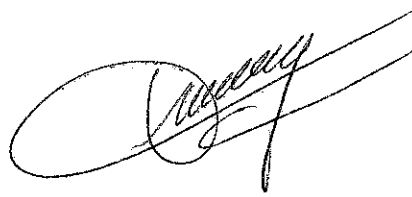
III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine, le 24 juin 2011

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres



Isabelle Tracq-Sengeissen



BILAN, COMPTE DE RESULTAT ET ANNEXES 2010

SOMMAIRE

BILAN : ACTIF AVANT AFFECTATION DU RESULTAT	5
BILAN : PASSIF AVANT AFFECTATION DU RESULTAT	6
COMPTE DE RESULTAT	7
ANNEXE	9
1. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	10
1.1. Contexte général	10
1.2. La mission	10
1.2.1. La mission en région Afrique	10
1.2.2. La mission en région Europe	11
1.2.3. La mission en région Asie du Sud	12
1.2.4. La mission en région Amérique Latine et Caraïbes	13
1.2.5. La mission en région Asie du Sud-est	13
1.3. La collecte	14
1.4. Vers une gouvernance associative internationale	15
1.5. Aide et Action améliore son système d'information	15
1.6. En route vers les 3èmes Etats Généraux !	15
2. REGLES ET METHODES COMPTABLES	16
2.1 Cadre légal de référence	16
2.2 Méthode de présentation	16
2.3 Méthode d'intégration des comptes	16
2.3.1 Périmètre d'intégration	16
2.3.2 Comptes de liaison	16
2.3.3 Méthode de conversion des comptes en devises	17
2.4 Règles et méthodes comptables relatives aux postes du bilan – Actif	17
2.4.1 Immobilisations incorporelles (annexe 1 et 2)	17
2.4.2 Immobilisations corporelles (annexe 1 et 2)	17
2.4.3 Immobilisations financières (annexe 1)	18
2.4.4 Stocks	18
2.4.5 Autres créances (annexe 3)	18
2.4.6 Valeurs Mobilières de Placement (annexe 4)	18
2.4.7 Disponibilités	18
2.5 Règles et méthodes comptables relatives aux postes du bilan - Passif	19
2.5.1 Fonds associatifs	19
2.5.2 Provision pour risques et charges (annexe 7)	19
2.5.3 Provision pour risques de change (annexe 6)	19
2.5.4 Fonds dédiés (annexe 8)	19
2.6 Règles et méthodes comptables relatives aux postes du compte de résultat	20
2.6.1 Recettes de parrainages et dons	20
2.6.2 Financements institutionnels	20
2.6.3 Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	21
2.6.4 Valorisation du bénévolat et des contributions volontaires	21
2.6.5 Charges et produits exceptionnels	21
2.6.6 Gains et pertes de change	21
3. ENGAGEMENTS HORS BILAN	21
4. DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION	21

5. EFFECTIFS AU 31 DECEMBRE 2010	22
6. ETAT DES 3 ET DES 10 REMUNERATIONS LES PLUS ELEVEES	23
7. SITUATION FISCALE DU SECTEUR LUCRATIF	23
8. ANNEXES.....	23
Annexe 1 : Actif immobilisé.....	24
Annexe 2 : Amortissements des immobilisations	25
Annexe 4 : Détail des valeurs mobilières de placement.....	27
Annexe 5 : Compte de régularisation – actif.....	28
Annexe 7 : Provisions pour risques et charges.....	30
Annexe 8 : Tableau de variation des fonds dédiés.....	31
Annexe 8 : Tableau de variation des fonds dédiés.....	32
Annexe 9 : Dettes fournisseurs.....	33
Annexe 10 : Autres dettes et charges à payer.....	34
Annexe 11 : Dettes fiscales et sociales	35
Annexe 12 : Comptes de régularisation – passif	36
Annexe 13 : Produits et charges financières	37
Annexe 14 : Produits et charges exceptionnelles.....	37
Annexe 15 : Compte d'Emploi des Ressources.....	38
9. NOTE SUR LE COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES 2010 (CER)	39
9.1 Préambule	39
9.1.1 Qu'est ce que le compte d'emploi des ressources ?	39
9.1.2 Quels sont les principaux changements par rapport au CER des années précédentes ?.....	39
9.1.3 Comment est structuré le nouveau CER ?.....	40
9.1.4 Définition de la mission sociale et principes et méthodes d'affectation des coûts	40
9.1.5 Définition des fonds issus de la générosité du public	41
9.1.6 Règles d'affectation des ressources au financement des emplois.....	41
9.2 RESSOURCES	42
9.2.1 Ressources collectées auprès du public.....	42
9.2.2 Autres fonds privés	42
9.2.3 Les subventions et autres concours publics.....	42
9.2.4 Autres produits.....	43
9.2.4.1 Produits d'exploitation	43
9.2.4.2 Produits exceptionnels.....	43
9.2.4.3 Produits financiers.....	43
9.2.5 Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs.....	43
9.2.6 Valorisation du bénévolat et des contributions volontaires	43
9.3 EMPLOIS	44
9.3.1 Missions sociales	44
9.3.1.1 Réalisées en France :	44
9.3.1.2 Réalisées à l'étranger :	44
9.3.1.3 Charges d'appui international :	45
9.3.2 Frais de recherche de fonds	45
9.3.3 Frais de fonctionnement	46
9.3.3.1 Frais d'information et de communication.....	46
9.3.3.2 Frais relevant des autres activités	46
9.3.3.3 Frais de fonctionnement	46

9.3.3.4	Charges exceptionnelles.....	46
9.3.4	Méthode de ventilation des charges de personnel.....	47
9.4	Utilisation des fonds issus de la générosité du public.....	47
9.5	Provisions.....	47
9.6	Engagements à réaliser sur ressources affectées.....	47

Bilan : Actif avant affectation du résultat

En Euros

	ACTIF	2010			2009
		Brut	Amort. Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	788 989	436 786	352 203	10 513
	Logiciels informatiques	447 964	436 786	11 178	10 513
	Immobilisation incorporelle en-cours	341 025	0	341 025	0
	Avance et acompte sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
	Immobilisations corporelles	6 574 488	4 286 787	2 287 702	2 219 850
	Terrain	609 796	0	609 796	609 796
	Construction	1 405 633	377 232	1 028 401	1 056 495
	Construction sur sol d'autrui	172 783	149 380	23 403	32 378
	Installations, agencements	559 942	409 006	150 936	152 411
	Matériel de transport	2 048 017	1 769 315	278 702	217 046
	Matériel et mobilier de bureau	790 738	700 859	89 879	87 769
	Matériel informatique	913 635	827 452	86 183	63 311
	Matériel & outillage	47 416	47 318	98	282
	Immobilisation corporelle en-cours	20 197	0	20 197	0
	Avance et acompte sur immobilisations corporelles	0	0	0	0
	Autres immobilisations	6 331	6 225	106	361
	Immobilisations financières	190 393	2 798	187 595	1 024 161
	Prêt au personnel	14 281	0	14 281	20 648
	Prêt Suisse	0	0	0	815 000
	Dépôts & cautionnements	64 252	2 798	61 454	83 941
Prêts & autres	111 860	0	111 860	104 572	
Total I	7 553 870	4 726 371	2 827 499	3 254 523	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours	129 674	55 532	74 142	113 004
	Avances et acomptes versés sur commandes	55 758	0	55 758	139 749
	Autres créances	1 713 636	231 245	1 482 391	1 346 552
	Valeurs mobilières de placement	3 976 581	176 611	3 799 970	5 753 336
	Disponibilités	2 417 186	0	2 417 186	2 893 794
	Financements institutionnels	6 951 851	0	6 951 851	7 495 582
	Produit à recevoir	163 988	18 318	145 669	4 603
	Charges constatées d'avance	1 095 517	0	1 095 517	1 091 844
Total II	16 504 191	481 706	16 022 485	18 838 463	
Compte de régularisation					
	Ecart de conversion actif (III)	560 469	0	560 469	673 354
	TOTAL GENERAL (I+II+III)	24 618 530	5 208 077	19 410 453	22 766 340

Bilan : Passif avant affectation du résultat

En Euros

	PASSIF	2010	2009
FONDS ASSOCIATIFS	Capitaux propres*	8 055 543	8 866 724
	EXCEDENT OU INSUFFISANCE EN ATTENTE D'AFFECTION	-1 515 807	- 811 181
	Total I	6 539 736	8 055 543
PROVISIONS POUR RISQUES DE CHANGES ET CHARGES	Provision pour risques et charges	457 522	616 490
	Provision pour risques de change	560 469	673 354
FONDS DEDIES	FONDS DEDIES	4 239 019	4 524 059
	Total II	5 257 010	5 813 903
DETTES	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 477 999	2 528 176
	Autres dettes	652 523	77 477
	Dettes fiscales & sociales	988 576	979 072
	Produits constatés d'avance	3 387 189	5 249 770
	Total III	7 506 287	8 834 495
Compte de régularisation	Ecart de conversion passif (IV)	107 420	62 399
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	19 410 453	22 766 340

* A partir de 2009, il n'y plus de distinction entre fonds de développement et fonds d'aide d'urgence

Compte de résultat

Compte de résultat partie 1 sur 2:

En Euros

	2010	2009
PRODUITS D'EXPLOITATION		
RECETTES LIEES AU PARRAINAGE		
Parrainages	10 249 436	11 409 596
Dons	6 453 793	5 017 570
Legs	122 315	4 896
	16 825 543	16 432 063
RECETTES LIEES AUX FINANCEMENTS INSTITUTIONNELS		
Cofinancement	5 823 206	7 489 218
	5 823 206	7 489 218
AUTRES RECETTES D'EXPLOITATION		
Reprises s/provisions et amortissements	381 386	189 879
Autres produits	2 386 029	2 702 190
	2 767 416	2 892 069
Total I PRODUITS D'EXPLOITATION	25 416 166	26 813 350
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	31 581	12 123
Achat de matières premières et autres approvisionnements	117 880	167 538
Variation de stocks	13 967	15 196
	163 427	194 857
AUTRES ACHATS & CHARGES EXTERNES		
Autres achats et charges externes	2 291 320	2 143 439
Services extérieurs	2 521 101	2 748 014
Autres services extérieurs	4 676 192	5 208 625
	9 488 613	10 100 078
IMPOTS ET TAXES	430 932	405 910
	430 932	405 910
FRAIS DE PERSONNEL		
Salaires et traitements	6 168 680	6 064 814
Charges sociales	1 553 429	1 668 446
	7 722 109	7 733 260
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS		
Dotations aux amortissements	317 129	501 080
Dotations aux provisions sur actifs circulant	95 983	80 925
Dotations aux provisions pour risques et charges	152 881	243 148
	565 993	825 153
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	8 094 902	11 592 942
	8 094 902	11 592 942
Total II CHARGES D'EXPLOITATION	26 465 976	30 852 200
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-1 049 810	-4 038 851

Compte de résultat partie 2 sur 2:

En Euros

	2010	2009
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	153 354	97 236
Reprises sur provisions et transferts de charges	184 637	442 469
Différences positives de changes	17 297	50 616
Total III PRODUITS FINANCIERS	355 289	590 321
Moins Value de cession de titre	57 157	128 553
Dotation aux amortissements et provisions	131 560	179 027
Intérêts et charges assimilés	4 116	6 259
Différences négatives de change	59 587	68 637
Total IV CHARGES FINANCIERES	252 421	382 476
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	102 867	207 845
3. RESULTAT COURANT (I-II+III-IV)	- 946 943	-3 831 006
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	165 642	34 251
Produits sur cessions d'éléments d'actif	358	41 026
Autres produits exceptionnels	12 598	238 449
Reprise sur provisions et transferts de charges	0	1 350
Total V PRODUITS EXCEPTIONNELS	178 598	315 076
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Autres charges sur opérations de gestion	1 030 243	183 737
VNC des immobilisations cédées	2 259	11 815
Dotation aux amortissements et provisions	0	0
Total VI CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 032 502	195 552
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	- 853 904	119 524
TOTAL PRODUITS (I + III + V)	25 950 052	27 718 747
TOTAL CHARGES (II + IV + VI)	27 750 899	31 430 228
SOLDE INTERMEDIAIRE	-1 800 847	-3 711 482
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	3 018 022	6 101 748
- Engagements à réaliser sur ressources affectées (VIII)	2 732 983	3 201 447
5. EXCEDENT OU INSUFFISANCE	-1 515 807	811 181

Annexe

Au bilan clos le 31 décembre 2010, dont le total est de 19 410 453 €, et au compte de résultat, faisant apparaître un résultat négatif de 1 515 807 €.

L'exercice 2010, d'une durée de 12 mois, couvre la période du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2010.

La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels définitifs ont été arrêtés par le trésorier du Conseil d'Administration en date du 10 juin 2011.

1. Faits marquants de l'exercice

1.1. Contexte général

L'année 2010 aura débuté sur une tragédie qui a bouleversé le monde. Le 12 janvier, un séisme d'une magnitude de 7,3 sur l'échelle de Richter fait 230 000 morts et 300 000 blessés en Haïti. Les équipes d'Aide et Action International, présentes dans le pays depuis plus de 20 ans, développent les premières actions d'urgence. L'éducation devient plus que jamais un vecteur d'espoir pour se reconstruire.

Pour les enfants, le quotidien reprend progressivement des airs de normalité : présence rassurante de l'enseignant, jeux et dessins permettant d'exprimer ses angoisses, accès aux soins lorsque cela s'avère nécessaire, garantie de pouvoir manger au moins un repas chaud par jour, et possibilité de s'évader dans le monde du savoir. Dans un grand mouvement de solidarité, l'ensemble de l'association – salariés, parrains, bénévoles, donateurs – se mobilise très vite et s'engage durablement aux côtés du peuple haïtien.

Dans le reste du monde, la crise commencée en 2008 continue de dégrader les conditions de vie des familles et l'éducation de millions d'enfants. Aucune région du monde n'est épargnée et l'éducation est l'un des premiers secteurs confronté à la réduction des dépenses publiques. Dans les foyers à revenus modestes, les dépenses pour l'éducation sont revues à la baisse, parfois même supprimées, afin d'assurer en premier lieu la survie alimentaire de la famille, comme le démontre l'enquête réalisée et publiée par Aide et Action International en 2010 dans le rapport « *L'Education, les cours chutent* ».

C'est dans ce contexte mondial difficile que se tient à New York, le Sommet des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Dix ans après l'engagement de la communauté internationale en faveur de huit objectifs pour le développement, l'heure est au bilan.

En quelques chiffres, le constat : 72 millions d'enfants restent exclus de l'éducation ; quant à ceux scolarisés, 1 sur 4 quittera l'école avant la fin du cycle primaire. 175 millions d'enfants sont victimes de malnutrition ; chaque année, 4 millions de nouveaux nés meurent avant 28 jours de vie. Près de la moitié de la population vit dans la pauvreté, c'est-à-dire avec moins de 2 dollars par jour. 750 millions de personnes ne savent ni lire, ni écrire.

Aide et Action International participe à ce sommet afin de faire entendre, à travers son rapport « *OMD 2015 le Mirage !* », la voix des citoyens qui réclament de participer plus activement aux politiques publiques les concernant.

Dans ce rapport d'activité, à plusieurs reprises, les objectifs du Millénaire pour le développement seront mis en parallèle avec les actions développées par Aide et Action International en réponse à ces défis internationaux.

1.2. La mission

1.2.1. La mission en région Afrique

En Afrique en 2010, AEAI porte la mission éducative dans 12 pays à travers trois espaces sous régionaux :

- Espace Afrique de l'ouest (8 pays): Bénin, Burkina Faso, Guinée, Mali, Niger, Sénégal, Togo et le Maroc
- Espace Afrique de l'Est et du Centre (2 pays): Tanzanie, Burundi
- Espace Océan Indien (2 pays) : Madagascar et Comores

En juin 2010, après un long processus de construction impliquant des bénévoles de tous les pays d'intervention, Aide et Action International Afrique a été créée et est devenue membre d'AEAI.

2010, une année de grandes réussites et d'événements importants, mais encore plus une année d'accomplissement d'actions qui ont transformé les vies de milliers de gens à travers nos projets développés sur le terrain. De par nos interventions en 2010, plus d'un million d'enfants sont scolarisés, près de 900 000 jeunes gens acquièrent des compétences pour la vie à travers des formations qualifiantes et pré-qualifiantes, des sessions d'information, d'éducation et de communication et plusieurs centaines de femmes s'autonomisent davantage grâce à des projets d'alphabétisation. La quinzaine de centres d'éveil accueillent près de 500 petits enfants. Ils sont près de 25 000 filleuls à vivre l'expérience d'un parrainage qui leur ouvre des horizons d'échanges et de partage d'idées avec des marraines/parrains solidaires et généreux. Cette année encore, Aide et Action est intervenu dans près de 2000 écoles et autres centres d'apprentissage avec l'appui de plus de 18 000 enseignants.

Les 30 projets déployés en 2010 à travers le continent n'auraient pas pu être menés à bien sans le support de nos partenaires qui se diversifient de plus en plus et amplifient notre impact. Ces partenaires sont des organismes, entreprises, organisations non gouvernementales et communautaires qui partagent notre vision.

Sur nos neuf thématiques, en 2010, l'Afrique en a investi 8 à travers des projets concrets aux impacts réels. Le bilan de nos actions se fonde sur le réalisé des projets organisés autour des thématiques :

Thématique	Nombre de projets	Pays concernés
AQE	15	Burkina Faso, Madagascar, Comores, Niger, Sénégal, Tanzanie, Togo
PE	1	Maroc
EFF	4	Burkina Faso, Guinée, Sénégal, Madagascar
EDDCM	2	Guinée, Madagascar, Comores
EV	5	Mali, Bénin, Sénégal, Togo, Burkina Faso
ES	1	Sénégal
MI	1	Mali
UPU	1	Sénégal
	30 projets	

1.2.2. La mission en région Europe

En Europe, 2010 restera une année « choc » avec la crise traversée par des pays confrontés au surendettement public (Grèce, Portugal). Malgré une prospérité globale, la région connaît des mutations sociales sources d'exclusion : croissance des inégalités (**un enfant européen sur cinq vit en situation de pauvreté**), délocalisations d'entreprises, précarisation professionnelle des jeunes.... Les Etats sont affaiblis dans leurs missions sociales (**15% des élèves européens quittent le système scolaire sans valider aucun diplôme**) pourtant sources essentielles de confiance et de cohésion sociale. L'éducation, droit fondamental touché par ces crises, devrait être

plus que jamais un levier pour en sortir. Formation professionnelle, éducation à la citoyenneté, apprentissage tout au long de la vie participent à la création de plus de justice sociale.

Convaincue de la pertinence d'investir le champ de l'éducation et de la cohésion sociale, Aide et Action a poursuivi en 2010 son implication en France dans le département du Val d'Oise, en région parisienne. A travers l'accompagnement de projets d'écoles dans les zones sensibles, l'association contribue à tisser des liens, à renforcer la communication et la solidarité entre tous les acteurs concernés par "l'école du quartier" : parents, enfants, enseignants, élus, associations, etc. Fort de ce travail initié en 2007, Aide et Action a été progressivement associée tout au long de l'année à la conception d'un nouveau projet éducatif pour la commune d'Argenteuil. Aide et Action a également organisé avec l'Académie du Val d'Oise, trois modules de formation : *Rendre l'élève acteur de la vie de l'école*, *Lever les malentendus entre les familles et l'école*, *De la méthodologie du projet à la recherche-action*.

Leur objectif : appuyer les équipes pédagogiques dans la conception et la réalisation de projets fédérateurs pour réduire les difficultés d'apprentissage des enfants. Ces modules ont concerné 30 enseignants issus des écoles primaires et de deux collèges du département.

1.2.3. La mission en région Asie du Sud

L'année 2010 a été une année stimulante et pleine de défis. L'enregistrement du bureau au Sri Lanka a été finalisé et la proposition auprès des Services Sociaux du gouvernement népalais (SWC) acceptée, ce qui a permis de formaliser un partenariat avec deux ONG et de démarrer des interventions au sein de 3 régions (5 districts) du Népal. En Inde, le champ d'action s'est élargi à un 19e état, le Meghalaya en y établissant un centre iLEAD.

Un total de 49 programmes ont été soutenus en 2010. Ces programmes ont touché une population de 1 352 675 personnes dans 3 pays.

Notamment, le programme d'éducation de qualité a touché 163 730 enfants au sein de 1 782 écoles ; des efforts concertés avec les communautés, ont permis notre engagement auprès de 16 formes de collectivités (un total de 5 500 organisations communautaires et institutions) composées de 78 356 membres dont 81% sont des femmes.

461 enseignants dévoués ont formé 33 346 jeunes dans 121 centres iLEAD dont 25 984 personnes (78%) ont été placées. A fin 2010, un total global de 100 000 jeunes a été formé.

Un autre effort important a été apporté à l'intégration logique de divers thèmes au sein d'un même projet. Des efforts ont été faits pour intégrer des éléments du programme « Accès à l'éducation de qualité » dans nos centres iLEAD en invitant les enfants des communautés avoisinantes à venir y apprendre les bases de l'informatique et à développer des capacités d'apprentissage par l'exploration de l'internet. 12 centres iLEAD au total sont donc devenus également des Centres de Ressources, accessibles et utiles à un plus grand nombre et de manière variée.

Dans le contexte du programme migration, nos efforts ont influencé le gouvernement de l'Andhra Pradesh qui est devenu notre partenaire pour lancer un vaste programme de manière à répondre aux problèmes de l'éducation des enfants de migrants.

La phase finale du projet Tsunami au Sri Lanka a touché 8 278 personnes dont 31% de femmes et 27% d'enfants.

Dans le contexte du renforcement de la gouvernance organisationnelle et de développement, l'année 2010 a été le témoin de la formation du Comité Consultatif et de l'assemblée générale d'AEA International Asie du sud.

On peut encore citer, sous le thème : « Citoyenneté Mondiale et Education (CGE) », le lancement de « Punni Ki Kahaniyan » via le programme « Animation pour le Changement ». « Punni Ki Kahaniyan » est un court métrage, produit par AEA International-Asie du Sud pour promouvoir l'harmonie culturelle parmi les enfants. Le film a, jusqu'à présent, été visionné par plus de 8 000

enfants dans les villes de Delhi, Patna, Guwahati, Bhopal, Jaipur, Bhubaneswar et Hyderabad. Nous avons également couvert plus de 50 bidonvilles dans Patna grâce à la participation active des bénévoles d'ILEAD.

1.2.4. La mission en région Amérique Latine et Caraïbes

Les projets de la région ALC en 2010 se sont vus chamboulés par le séisme de magnitude 7,3 sur l'échelle de Richter du 12 janvier 2010 qui a frappé Haïti et dont le bilan officiel de l'ONU au 24 février 2010 faisait état de 222,517 morts, au moins 310, 000 blessés et plus d'1 million de sans-abris.

L'arrivée inattendue de cette catastrophe a donc changé la convention d'objectifs en recentrant les actions sur l'urgence et en concentrant les efforts de tous les salariés de la région dans la mobilisation de ressources pour Haïti.

Dès les premières semaines du séisme, Aide et Action, en partenariat avec l'Université Quisqueya (UniQ) s'est immédiatement concentrée sur la prise en charge alimentaire et sanitaire des familles, l'organisation des camps en espaces salubres et décents et la préparation au retour à l'école des enfants, à travers son projet « NAP VANSE », qui signifie « Nouveau Départ » en créole. Au cours des six premiers mois après le séisme, le dispositif "Nap Vanse" a touché une population de plus de 5.000 enfants et leurs familles; plus de 350 enseignants et 3.500 élèves à Leogane en Haïti.

Deux autres actions du programme Haïti qui ont marqué la mission d'AEA en ALC durant la deuxième moitié de l'année 2010 ont été tout d'abord la signature d'un accord de coopération entre les ministres de l'éducation nationale d'Haïti et de France, avec les Co-signatures de la fondation Schneider, et de l'Université Quisqueya pour un projet de formation professionnelle aux métiers du bâtiment et puis le lancement du programme de master en Journalisme en partenariat avec l'Université Quisqueya, le Centre de Formation et de Perfectionnement des Journalistes (CFPJ), avec le soutien de l'UNESCO, de l'Ambassade de France et de l'Union Européenne.

Pour la plupart des projets de la République Dominicaine, l'année 2010 correspond à une période de finalisation de processus, ou bien de renégociation et de prolongement de certaines actions. Aussi, de nouveaux projets se formalisent. Tel est le cas de l'inauguration d'une maison d'accueil pour 60 enfants de 1 à 5 ans qui a marqué le début du nouveau projet d'AEA ALC dans le pays « Attention aux filles en situation d'adultes précoces : ton futur est à l'école », cofinancé avec la Fondation Orange. Le projet se déroule à Guaricano dans Saint Domingue Nord, une communauté fortement marquée par la pauvreté. C'est dans ce contexte que le projet vise à transformer l'avenir des filles obligées d'abandonner l'école pour garder leurs petits frères et sœurs pendant que les parents travaillent ou encore pour aller travailler elles-mêmes.

1.2.5. La mission en région Asie du Sud-est

Le projet de 2006 à 2010 avec le Sipar cofinancé par l'Union Européenne se termine. "Le Développement d'un environnement alphabète ou lettré pour améliorer la qualité de l'enseignement et la lutte contre l'illettrisme au Cambodge" se concentre sur le soutien des conseils de commune pour supporter et gérer 43 Centres d'Education pour tous (CEFA) et 32 bibliothèques scolaires au niveau de la commune partout dans le Cambodge profitant aux 20 000 élèves et 240 professeurs, 80 000 personnes. Le développement de normes nationales pour des bibliothèques scolaires, soutenues en grande partie par le gouvernement, est une clé pour la durabilité au niveau institutionnel.

En partenariat avec le Ministère de l'Education nationale du Laos, Aide et Action au Laos gère "la promotion de la lecture et l'enseignement préscolaire" pour améliorer la qualité d'enseignement primaire par la lecture et préparer des enfants de 5 ans pour le CP.

En 2010, les activités se sont étendues sur 8 nouvelles écoles portant à 32 le nombre d'écoles touchées par le projet. Un total de 2 748 d'élèves a ainsi bénéficié des activités de promotion à la lecture et des activités préscolaires, et 55 professeurs ont reçu la formation sur l'utilisation du programme d'études et d'aide à la petite enfance et à l'enseignement.

1.3. La collecte

Les efforts de collecte entrepris depuis plusieurs années pour développer la mobilisation des ressources dans toutes les régions d'intervention de Aide et Action et ayant commencé par porter ses fruits en 2009, se sont poursuivis en 2010 avec des résultats encourageants dans les régions, en particulier l'Asie du Sud Est à travers les activités de AEA Hong Kong, l'Amérique Latine et Caraïbes, la Suisse et l'Asie du Sud.

En date du 10 juin 2011, le Conseil d'Administration d'Aide et Action France a pris la décision de ne pas demander à Aide et Action Suisse le remboursement du prêt octroyé dans le cadre d'un contrat de partenariat daté du 18 mai 2004 et qui s'élevait à fin 2010 à 800K€. Cette décision a été prise afin d'assurer la cohérence du financement des activités entre entités Aide et Action et de favoriser le développement de la collecte au profit de la mission sociale.

On peut également noter les évènements de collecte suivants :

Asie du Sud-Est, à Hong Kong :

L'événement « Paint Against Women Illiteracy » est une collecte menée auprès du grand public par AEA Hong Kong. Cette journée de charité fut tenu le 10 Octobre 2010 à « CityWalk shopping mall, Tsuen Wan, Hong Kong ». Les participants incluaient des donateurs, des bénévoles, des compagnies partenaires, des étudiants universitaires, des enfants et leur parents. L'actrice, très connue à Hong Kong, Tse Suet-sum et sa fille Ka-wing, ont suivi l'évènement en tant qu'ambassadrices du « combat contre l'analphabétisme ». Elles ont officié l'ouverture de la cérémonie et fait un appel au public et à la presse présente pour l'évènement. Les résultats furent encourageant, à l'heure de pointe, près de 300 personnes participaient à l'évènement et près de 100 volontaires étaient mobilisés pour soutenir le déroulement de l'évènement et sa bonne réussite. L'évènement a été largement couvert par les médias pour davantage sensibiliser le public.

Les activités commerciales dans la rue (street marketing) ont commencé à Hong Kong et ont permis de recruter plus de 200 donateurs réguliers.

Amérique Latine et Caraïbes :

2010 a débuté par un formidable élan de solidarité internationale en réponse au séisme survenu le 12 janvier en Haïti : des fonds ont été mobilisés en France, en Suisse, en République Dominicaine de même qu'auprès de partenaires en Haïti. De nouveaux partenariats ont ainsi vu le jour avec des entreprises privées et des institutions.

Europe :

En Suisse, sensibiliser et mobiliser le Grand Public et les Grands Dons ont été les priorités d'Aide et Action Suisse en 2010 qui enregistre un niveau de collecte global de 618 326 euros.

Différentes opérations de communication associées à un suivi plus rigoureux du Grand Public et à l'élargissement de notre réseau dans les milieux universitaires (partenariat avec l'Université de Genève et celle de Fribourg), économiques (Phyllis et Résonance) et éducatifs ont permis le renforcement des liens existants avec nos donateurs et favorisé parallèlement notre approche des Grands Dons et notamment des fondations et institutions.

En France les ressources liées aux donateurs ponctuels sont en forte progression : + 15% , du fait des appels à dons et actions « urgence Haïti » d'une part et d'autre part du fait d'évènements

comme le semi-marathon de Paris qui permettent de collecter des fonds mais également de sensibiliser un public toujours plus large à la cause de l'éducation.

Asie du Sud :

En 2010, Aide et Action en Asie du Sud a également poursuivi ses efforts de mobilisations des ressources. Des contacts ont été pris avec plus de 100 entreprises (y compris les entreprises du secteur public) à Bangalore, Mumbai, Delhi, Hyderabad et Chennai. Des discussions encourageantes sont en cours avec 25 d'entre elles.

La phase de test de parrainage local a été lancée en Novembre 2010 et 34 parrains ont ainsi été recrutés.

1.4. Vers une gouvernance associative internationale

Des étapes décisives en 2010

En 2010, plusieurs étapes décisives ont été franchies, concrétisant peu à peu la vision née des Etats Généraux de 2004.

Du 2 au 4 juin 2010, à Ouagadougou (Burkina Faso) s'est tenue l'Assemblée Générale constitutive d'Aide et Action International-Afrique. Ses membres, venant de 12 pays d'Afrique, sont enseignants, leaders de mouvements de la société civile dans différents secteurs, anciens ministres de l'éducation. Ces personnes côtoient Aide et Action depuis de longues années. Aujourd'hui ce sont autant de compétences et d'énergies engagées, motivées pour donner de leur temps bénévole à la mission.

Le Conseil Consultatif d'Asie du Sud a vu le jour en juin 2010. Il est composé de membres, venant d'Inde, du Sri Lanka et du Népal, fermement engagés aux côtés d'Aide et Action International, et qui souhaitent mettre à profit leur temps, leur compétence et leur motivation pour la cause de l'éducation.

Enfin, en décembre 2010, l'association française Aide et Action a fait évoluer ses statuts, pour assurer la pleine contribution de ses acteurs à cette internationalisation.

1.5. Aide et Action améliore son système d'information

Le projet de refonte de système d'information s'est poursuivi en 2010 avec le lancement d'un système de suivi de la relation clients entreprises et fondations et d'un logiciel de recensement et suivi des projets (le portfolio).

Le progiciel de gestion/finance a quant à lui été testé sur 4 entités qui ont tenu leur comptabilité sur cet outil, permettant un affinement de ses fonctions. Il sera généralisé à l'ensemble de l'association en 2011 (à l'exception de l'Asie du Sud, prévu pour 2012).

La mise en place d'outils et d'espaces collaboratifs s'est également poursuivie.

Deux nouveaux projets ont été lancés : la gestion des dossiers de parrainage et des règlements.

1.6. En route vers les 3èmes Etats Généraux !

L'année 2010 a permis de préparer les 3èmes Etats Généraux qui seront lancés en 2011. A partir du bilan des 2èmes Etats Généraux réalisé en 2009, trois thèmes de discussion ont été retenus pour cette troisième édition.

- **Acteurs du développement et partenariat** : ce thème traitera des relations que souhaite entretenir Aide et Action avec ses partenaires économiques, institutionnels et

associatifs. Les valeurs de l'association seront au cœur de ces réflexions ainsi que sa capacité à rester indépendante dans ses alliances.

- **Lien de solidarité** : les participants seront amenés à se questionner sur les différentes formes d'engagement solidaire, dont le parrainage, et la place qu'elles devraient occuper au sein d'Aide et Action. Ils s'interrogeront aussi sur la réciprocité dans le lien solidaire.
- **Discours et Influence** : les questions porteront sur la capacité de l'association à construire un discours international tout en tenant compte des spécificités des contextes locaux, et sur l'appartenance à des collectifs d'associations.

2. Règles et méthodes comptables

2.1 Cadre légal de référence

Les comptes de l'exercice 2010 sont établis conformément aux règlements 99.01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et 99.03 relatif à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable (C.R.C.).

2.2 Méthode de présentation

Il n'y a pas de changement de présentation du bilan et du compte de résultat de l'année 2010 par rapport à celui de l'année 2009.

2.3 Méthode d'intégration des comptes

Les comptes de l'association résultent de l'intégration des comptes des projets à l'étranger aux comptes de la France.

2.3.1 Périmètre d'intégration

Les projets intégrés sont tous les projets gérés en direct par Aide et Action France. Ils sont localisés dans les **régions** suivantes :

Afrique (Sénégal, Togo, Guinée, Tanzanie, Madagascar, Bénin, Burkina Faso, Niger, Mali, Maroc)
Caraïbes (Haïti, République Dominicaine)
Asie du Sud Est (Vietnam, Laos, Cambodge, Chine et Hong Kong)

Les projets non intégrés sont les suivants :

Inde, dont les actions sont portées par l'association de droit indien, Aide et Action India
Les programmes gérés en partenariat au Sri Lanka.

2.3.2 Comptes de liaison

Les opérations réalisées entre les **programmes intégrés** et le siège (transactions financières, achats pour compte, transferts de produits, de charges et d'immobilisations) transitent par des comptes de liaison fonctionnant de façon réciproque. Ces comptes sont éliminés en phase d'intégration.

Les transferts de fonds réalisés vers les **programmes non intégrés** (Inde et programmes gérés en partenariat) sont constatés en charges. Une régularisation est effectuée au 31 décembre en fonction des dépenses réellement effectuées dans ces programmes. Des fonds disponibles non

encore utilisés donnent lieu à une régularisation dans le compte « financements constatés d'avance » à l'actif. Une insuffisance de fonds transférés donne lieu à une régularisation dans le compte « financements à effectuer » au passif.

2.3.3 Méthode de conversion des comptes en devises

Les bilans des programmes sont convertis en Euros aux taux suivants :

Les immobilisations et amortissements :	taux historique
Comptes de liaison permanents (RAN) :	taux historique
Comptes de liaison du bas de bilan :	taux de clôture
Comptes de liaison de résultat :	taux résultant de la conversion du compte de résultat
Les autres postes du bilan :	taux de clôture

Les comptes de résultat des programmes intégrés sont convertis en Euros aux taux suivants :

Dotations aux amortissements et VNC des immobilisations cédées :	taux historique
Produits et charges transférés par le siège :	taux de clôture
Variation des fonds dédiés :	taux de clôture
Autres postes :	taux moyen pondéré des transferts de fonds

L'utilisation de différents taux de conversion génère dans le bilan intégré en Euros des écarts de conversion (différence entre les actifs et les passifs des bilans convertis) pour chacun des programmes intégrés. Ces écarts figurent au bas du bilan de l'association sur les postes « Écart de conversion actif » et « Écart de conversion passif ». Une provision à hauteur de 100% de l'écart de conversion actif est constatée à la clôture, nous la retrouvons au bilan dans le poste « provision pour risque de change ».

2.4 Règles et méthodes comptables relatives aux postes du bilan – Actif

2.4.1 Immobilisations incorporelles (annexe 1 et 2)

Les immobilisations incorporelles sont amorties en linéaire selon les durées suivantes :

Logiciels	3 à 5 ans
-----------	-----------

2.4.2 Immobilisations corporelles (annexe 1 et 2)

Le CRC 04-06 relatif à l'approche par composants n'a pas été appliqué à l'actif immobilier, s'agissant d'un immeuble non complexe détenu en copropriété.

Les autres immobilisations ne sont pas décomposables en éléments homogènes et sont amorties selon leur durée probable d'utilisation.

Conformément au CRC 2002-10, les durées d'amortissement correspondent à la valeur d'utilité.

Les immobilisations corporelles sont amorties en linéaire selon leurs durées comme suit :

Constructions	50 ans
Agencements et installations	3 à 10 ans
Matériels et outillages	3 à 4 ans
Matériels de transport	2 à 4 ans
Mobiliers	3 à 6 ans
Matériels de bureau	3 à 6 ans
Matériels informatiques	3 à 4 ans

2.4.3 Immobilisations financières (annexe 1)

Une provision pour dépréciation est constatée sur les avances financières accordées quand la recouvrabilité de celles-ci s'avère incertaine à la clôture de l'exercice.

Etablies à 190 K€ au 31 décembre 2010, les immobilisations financières connaissent une baisse de 837K€ par rapport à l'exercice précédent, suite à la décision du Conseil d'Administration, en date du 10 juin 2011, de ne pas demander le remboursement du prêt accordé à Aide et Action Suisse (cf. 1.3).

2.4.4 Stocks

Les stocks figurant au bilan représentent les stocks d'approvisionnements et de fournitures nécessaires au fonctionnement des programmes et du siège. Ils sont valorisés selon la méthode du "Prix Moyen Pondéré".

Des provisions pour dépréciation sont enregistrées quand les articles concernés présentent des taux de rotation anormaux.

2.4.5 Autres créances (annexe 3)

Les autres créances sont évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances faisant l'objet de contentieux ou d'une procédure collective sont provisionnées à 100% de leur montant.

2.4.6 Valeurs Mobilières de Placement (annexe 4)

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées par référence à leur valeur d'entrée dans le patrimoine, les mouvements étant enregistrés selon la méthode du "Premier entré, premier sorti".

Une provision pour dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice si le cours de ces valeurs est inférieur à leur coût d'acquisition.

2.4.7 Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse sont évaluées à leur valeur nominale.

Les comptes en devises étrangères sont convertis au taux de clôture. Les éventuels gains ou pertes de change résultant de la conversion sont constatés en résultat financier.

2.5 Règles et méthodes comptables relatives aux postes du bilan - Passif

2.5.1 Fonds associatifs

Le projet associatif est constitué des différents objectifs fixés par les organes statutairement compétents de l'association pour réaliser l'objet social. Un certain nombre de projets dont la réalisation peut s'étendre sur plusieurs exercices, peut faire l'objet d'affectations de ressources par l'assemblée générale. Le Conseil d'Administration peut également décider de l'utilisation des fonds associatifs pour faire face à des situations d'urgence.

La dotation à ces réserves ou la constatation de leur utilisation se réalise lors de l'affectation du résultat annuel sur approbation de l'Assemblée Générale.

2.5.2 Provision pour risques et charges (annexe 7)

Des provisions pour risques et charges sont constituées en fonction des risques estimés ou connus à la clôture.

La provision pour indemnité de retraite a été relevée de 7 K€ et atteint 112 K€ cette année. Les hypothèses de calcul de la dette actuarielle des indemnités de fin de carrière sont les suivantes :

Taux d'actualisation : 4,56%

Taux de progression salariale : 3,52%

Tableau de mortalité : 2001-2003

Age de départ à la retraite : mise à la retraite

2.5.3 Provision pour risques de change (annexe 6)

La provision pour risques de change est composée de 100% de l'écart de conversion actif dû à la conversion en euros des comptes intégrés.

2.5.4 Fonds dédiés (annexe 8)

Les fonds dédiés enregistrent à la clôture de l'exercice la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pas encore été utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Le projet défini répond aux deux conditions suivantes :

- être conforme à la réalisation de l'objet de l'association
- être clairement identifié, les coûts imputables devant être nettement individualisés.

Ainsi, les dons affectés identifiés chez Aide et Action sont :

- les financements institutionnels
- les fonds d'aide d'urgence
- certains dons privés

Les fonds d'aide d'urgence qui font l'objet d'un appel de fonds spécifique, et les financements institutionnels constituent des dons affectés et donnent lieu, le cas échéant à la constatation de fonds dédiés à la clôture de l'exercice. Certains fonds privés dont la convention spécifique expressément l'utilisation des fonds pour un projet précis, sont considérés comme des dons affectés et peuvent également faire l'objet de constatation de fonds dédiés.

Les recettes issues du parrainage d'enfants ou de projets n'étant pas des dons affectés ne donnent en conséquence pas lieu à la constatation de fonds dédiés.

La contrepartie des fonds dédiés s'inscrit au compte de résultat sous la rubrique « Engagements à réaliser sur ressources affectées ».

Le montant des fonds dédiés de l'exercice N est repris, sur les exercices suivants, au fur et à mesure de l'utilisation des fonds par la contrepartie du compte « Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs », inscrit au compte de résultat.

2.6 Règles et méthodes comptables relatives aux postes du compte de résultat

2.6.1 Recettes de parrainages et dons

Étant donné qu'ils constituent une ressource principale et non accessoire, les recettes de parrainages et les dons sont constatés en exploitation et non en exceptionnel.

En ce qui concerne la règle d'attachement des produits à l'exercice :

- Parrainages : Sont enregistrés sur l'exercice, les règlements des parrainages datés de l'exercice, même s'ils sont encaissés après la date de clôture. Les règlements des parrainages encaissés dans l'exercice mais qui sont datés d'une année antérieure ou future, ne sont pas comptabilisés sur l'exercice.
Des écritures en compte de régularisation en « Produits constatés d'avance » au passif sont enregistrées à la clôture dès lors que des parrainages reçus en année N se rattachent à l'exercice N+1.
- Dons : Sont enregistrés sur l'exercice, les dons reçus avant la clôture pour les dons en numéraire. Les dons reçus par chèque sont enregistrés sur la base de la date figurant sur le chèque.

2.6.2 Financements institutionnels

Les financements institutionnels sont enregistrés en recettes dès lors que la convention est signée si elle ne comprend pas de clauses suspensives.

La fraction attribuée au titre des exercices futurs est inscrite en "Produits constatés d'avance", et l'éventuelle quote-part de l'exercice non utilisée à la clôture donne lieu à la comptabilisation d'une charge en « Engagement à réaliser sur ressources affectées » en contre partie d'une dette en « Fonds dédiés ».

S'il existe à la clôture un risque de reversement partiel ou de remboursement des dépenses non éligibles au titre du cofinancement, les conséquences dans les comptes sont les suivantes :

- inscription d'une provision pour reversement de subvention
- inscription d'une dette (subvention partielle ou totale à reverser) envers le financeur.

2.6.3 Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs

Les sommes inscrites sous la rubrique "fonds dédiés" sont reprises en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte "report des ressources non utilisées des exercices antérieurs".

2.6.4 Valorisation du bénévolat et des contributions volontaires

Les principales contributions volontaires, effectuées à titre gratuit, dont bénéficie l'Association au niveau du siège, correspondent à des tâches administratives, de mise sous pli et de traitement du courrier.

En France, si le nombre d'acteurs bénévoles intervenant à travers les 64 délégations de l'association est connu, il est plus difficile d'approcher avec suffisamment de fiabilité les heures effectivement mises à disposition de l'Association et donc, de valoriser ces contributions volontaires en nature. En effet, certains bénévoles interviennent à titre tout à fait régulier, et d'autres plus ponctuellement, en fonction des besoins locaux de nos structures et de notre entité. Ces contributions ne présentent pas de caractère significatif. Cependant sur la base d'un recensement effectué en 2007, le nombre d'heures de bénévolat effectué en France a été estimé à 4550, pour un nombre de bénévoles estimés à 650.

Si le bénévolat existe dans les autres pays d'intervention d'Aide et Action, l'association ne dispose pas à ce jour de données permettant d'estimer les heures bénévoles effectuées.

2.6.5 Charges et produits exceptionnels

Dans la rubrique « produits exceptionnels », figurent les cessions d'immobilisations, et les reprises sur provisions exceptionnelles. Dans la rubrique « charges exceptionnelles » figurent les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées, et les autres charges exceptionnelles.

2.6.6 Gains et pertes de change

Les principaux gains et pertes de change constatés par Aide et Action sont liés aux mouvements de trésorerie et aux fonds dédiés.

3. Engagements hors bilan

Aucun engagement hors bilan n'a été enregistré au cours de l'exercice.

4. Droit individuel à la formation

La loi n° 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie et au dialogue social modifiant les articles L933-1 à L933-6 du code du travail, ouvre pour les salariés bénéficiant d'un contrat de travail à durée indéterminé de droit privé, un droit individuel à formation d'une durée de 20 heures minimum par an, cumulable sur une période de six ans (plafonné à 120 heures).

L'ensemble des droits à la Formation Individuelle reste ouvert au 31 décembre 2010. Le volume d'heures de formation cumulé et correspondant aux droits acquis ouverts et non consommés est de 3 980 heures à fin 2010.

Ce volume horaire se répartit en 2 581 heures pour les cadres et 1 399 heures pour les non cadres.

5. Effectifs au 31 décembre 2010

Les effectifs consolidés regroupent l'intégralité des salariés travaillant pour Aide et Action dans le Monde y compris les activités qui ne sont pas directement financées par Aide et Action France.

1- Effectifs consolidés 2009 et 2010 au 31 décembre 2010

Effectifs	2009		
	Cadres	Employés	TOTAL
France : salariés France	22	29	51
France : salariés Expatriés	0	0	0
Direction International	15		15
Sous - Total France	37	29	66
AFRIQUE	38	215	253
ASIE DU SUD EST	7	29	36
CARAIBES	6	17	23
Effectifs AEA France	88	290	378
	23%	77%	100%

Effectifs	2010		
	Cadres	Employés	TOTAL
France : salariés France	19	25	44
France : salariés Expatriés	0	0	0
Direction International	20		20
Sous - Total France	39	25	64
AFRIQUE	47	220	267
ASIE DU SUD EST	7	28	35
CARAIBES	6	18	24
Effectifs AEA France	99	291	390
	25%	75%	100%

Pour information :

INDE Projets financés localement	0	474	474
INDE	20	63	83
Direction International	1		1
Suisse	5		5
HONG KONG		0	0
Effectifs réseau International	26	537	563
	5%	95%	100%
TOTAL	114	827	941
	12%	88%	100%

INDE Projets financés localement	0	456	456
INDE	15	39	54
Direction International	1		1
Suisse	5		5
HONG KONG	1	2	3
Effectifs réseau International	22	497	519
	4%	96%	100%
TOTAL	121	788	909
	13%	87%	100%

2- Effectifs en France 2009 et 2010 au 31 décembre 2010

	Effectifs Siège		Effectifs Expatriés		Bénévoles Siège		Bénévoles réseau	
	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010
Cadres	37	39	0	0				
Employés	29	25	0	0				
Bénévoles					5	5	573	650
TOTAL	66	64	0	0	5	5	573	650

3- Effectifs à l'international hors bénévoles et salariés expatriés 2009 et 2010 au 31 décembre 2010

Effectifs	2009		
	Cadres	Employés	TOTAL
AFRIQUE	38	215	253
ASIE DU SUD EST	7	29	36
CARAIBES	6	17	23
Effectifs AEA France	51	261	312
	16%	84%	100%

Effectifs	2010		
	Cadres	Employés	TOTAL
AFRIQUE	47	220	267
ASIE DU SUD EST	7	28	35
CARAIBES	6	18	24
Effectifs AEA France	60	266	326
	18%	82%	100%

Pour information :

INDE Projets financés localement	0	474	474
INDE	20	63	83
Direction International	1	0	1
Suisse	5	0	5
HONG KONG	0	0	0
Effectifs réseau International	26	537	563
	5%	95%	100%

INDE Projets financés localement	0	456	456
INDE	15	39	54
Direction International	1	0	1
Suisse	5	0	5
HONG KONG	1	2	3
Effectifs réseau International	22	497	519
	4%	96%	100%

TOTAL	77	798	875
	9%	91%	100%

TOTAL	82	763	845
	10%	90%	100%

6. Etat des 3 et des 10 rémunérations les plus élevées

Le montant global des rémunérations brutes des trois dirigeants les plus rémunérés s'est élevé à 297 582 € pour l'exercice 2010 (290 899 € en 2009).

Le montant global des rémunérations brutes versées aux dix personnes les plus rémunérées s'est élevé à 808 513 € pour l'exercice 2010 (747 404 € en 2009).

7. Situation fiscale du secteur lucratif

Les activités prépondérantes menées par Aide et Action ne sont pas soumises aux impôts commerciaux (IS, TVA, Taxe professionnelle). Les activités lucratives de l'association font l'objet d'une sectorisation fiscale et présentent un déficit pour l'année 2010 de 74 313 €.

Les recettes s'élèvent à 173 723 €, et sont composées de la vente de produits commerciaux (20206 €), du montant des abonnements au magazine (150 525€), de la vente de produits accessoires (1 439€) et de cotisations (1 552 €).

Les dépenses liées à l'activité lucrative s'élèvent pour l'année 2010 à 248 036 €, et incluent les coûts de production internes et externes des magazines ainsi que le coût des produits commerciaux vendus.

8. Annexes

Annexe 1 : Actif immobilisé

ANNEXE 1					
ACTIF IMMOBILISE BRUT AU 31 DECEMBRE 2010					
En euros					
ACTIF IMMOBILISE BRUT		Solde ouverture au 01/01/2010: Valeur Brute	Acquisitions	Cessions & retraits	Solde clôture au 31/12/2010: Valeur brute
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Immobilisations incorporelles				
	Logiciels informatiques	439 357	10 570	1 963	447 964
	Logiciels informatiques France	352 300	1 124	0	353 424
	Logiciels informatiques Afrique	72 849	9 446	1 963	80 332
	Logiciels informatiques Asie du Sud Est	2 027	0	0	2 027
	Logiciels informatiques Caraïbes	12 181	0	0	12 181
	Immobilisation incorporelle	0	341 025	0	341 025
	Immobilisation incorporelle en-cours France	0	339 963	0	339 963
	Immobilisation incorporelle en-cours Afrique	0	1 062	0	1 062
	Avance et acompte sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
	Total 1	439 357	351 595	1 963	788 989
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations corporelles				
	Terrain	609 796	0	0	609 796
	Terrain France	609 796	0	0	609 796
	Construction	1 405 633	0	0	1 405 633
	Immeuble France	1 405 633	0	0	1 405 633
	Construction sur sol d'autrui	202 749	0	29 966	172 783
	Construction sur sol d'autrui Afrique	202 749	0	29 966	172 783
	Installations	531 973	45 606	17 637	559 942
	Installations, agencements France	317 781	38 336	0	356 117
	Installations, agencements Afrique	179 894	1 526	9 479	171 941
	Installations, agencements Caraïbes	34 298	5 743	8 158	31 883
	Matériel de transport	1 996 728	178 551	127 262	2 048 017
	Matériel de transport Afrique	1 698 926	27 859	82 640	1 644 145
	Matériel de transport Asie du Sud Est	32 149	1 658	4 754	29 053
	Matériel de transport Caraïbes	265 653	149 035	39 868	374 819
	Matériel et mobilier de bureau	765 852	58 685	33 799	790 738
	Matériel et mobilier de bureau France	126 912	1 621	0	128 533
	Matériel et mobilier de bureau Afrique	574 979	50 142	20 190	604 931
	Matériel et mobilier de bureau Asie du Sud Est	5 761	851	176	6 436
	Matériel et mobilier de bureau Caraïbes	58 200	6 071	13 433	50 838
	Matériel informatique	885 921	74 703	46 988	913 635
	Matériel informatique France	303 442	4 126	0	307 568
	Matériel informatique Afrique	491 887	59 954	21 803	530 037
	Matériel informatique Asie du Sud Est	40 158	4 073	8 507	35 724
	Matériel informatique Caraïbes	50 434	6 550	16 678	40 306
	Matériel & outillage	47 416	0	0	47 416
	Matériel & outillage Afrique	46 110	0	0	46 110
	Matériel & outillage Asie du Sud Est	1 306	0	0	1 306
	Immobilisation corporelle en-cours	0	20 197	0	20 197
	Immobilisation corporelle en-cours Afrique	0	20 197	0	20 197
	Avance et acompte sur immobilisations corporelles	0	0	0	0
Autres immobilisation	7 366	0	1 035	6 331	
Autres immobilisation Afrique	5 391	0	305	5 086	
Autres immobilisation ALC	1 975	0	730	1 245	
Total 2	6 453 432	377 742	256 687	6 574 488	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Immobilisations financières				
	Prêt au personnel	20 648	20 588	26 954	14 281
	Prêt au personnel AFR	0	1 829	1 067	762
	Prêt au personnel ALC	20 648	18 758	25 887	13 519
	Dépôts & cautionnements	86 740	11 253	33 741	64 252
	Dépôts & cautionnements France	7 447	0	0	7 447
	Dépôts & cautionnements Afrique	73 874	7 164	30 405	50 634
	Dépôts & cautionnements Asie du Sud Est	716	56	162	610
	Dépôts & cautionnements Caraïbes	4 703	4 032	3 174	5 562
	Prêts & autres	919 572	10 231	817 942	111 860
	Prêt accordé à AEA Suisse par AEA France	815 000	0	815 000	0
Autres immobilisation France	104 572	10 231	2 942	111 860	
Total 3	1 026 959	42 071	878 637	190 394	
TOTAL GENERAL (1+2+3)		7 919 749	771 409	1 137 287	7 553 871

* Des corrections effectuées en 2010 sur le solde 2009 montre un écart de 78,95 €

Annexe 2 : Amortissements des immobilisations

ANNEXE 2					
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS AU 31 DECEMBRE 2010					
En euros					
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS		Solde ouverture au 01/01/2010	Acquisitions	Cessions & retraits	Solde clôture au 31/12/2010
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Logiciels informatiques	428 443	10 306	1 963	436 786
	Logiciels informatiques France	345 417	5 874	0	351 290
	Logiciels informatiques Afrique	70 435	2 815	1 963	71 287
	Logiciels informatiques Asie du Sud Est	1 724	303	0	2 027
	Logiciels informatiques Caraïbes	10 867	1 314	0	12 181
	Immobilisation incorporelle	0	0	0	0
	Total 1	428 443	10 306	1 963	436 786
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations corporelles				
	Terrain	0	0	0	0
	Construction	349 138	28 094	0	377 232
	Immeuble France	349 138	28 094	0	377 232
	Construction sur sol d'autrui	170 371	8 305	29 296	149 380
	Construction sur sol d'autrui Afrique	170 371	8 305	29 296	149 380
	Installations	379 563	45 912	16 469	409 006
	Installations, agencements France	193 718	27 405	0	221 123
	Installations, agencements Afrique	157 065	13 278	8 311	162 032
	Installations, agencements Caraïbes	28 780	5 228	8 158	25 851
	Matériel de transport	1 780 272	116 304	127 262	1 769 315
	Matériel de transport Afrique	1 589 346	61 510	82 640	1 568 217
	Matériel de transport Asie du Sud Est	22 746	5 255	4 754	23 247
	Matériel de transport Caraïbes	168 180	49 539	39 868	177 850
	Matériel et mobilier de bureau	677 896	56 465	33 502	700 859
	Matériel et mobilier de bureau France	119 168	4 668	0	123 836
	Matériel et mobilier de bureau Afrique	510 333	41 494	19 893	531 934
	Matériel et mobilier de bureau Asie du Sud Est	2 946	963	176	3 733
	Matériel et mobilier de bureau Caraïbes	45 449	9 340	13 433	41 356
	Matériel informatique	822 717	51 302	46 567	827 452
	Matériel informatique France	280 325	13 551	0	293 876
	Matériel informatique Afrique	471 150	24 608	21 803	473 956
	Matériel informatique Asie du Sud Est	32 328	5 510	8 086	29 753
	Matériel informatique Caraïbes	38 913	7 633	16 678	29 868
	Matériel & outillage	47 134	184	0	47 318
	Matériel & outillage Afrique	45 912	101	0	46 013
	Matériel & outillage Asie du Sud Est	1 222	83	0	1 305
	Immobilisation corporelle en-cours	0	0	0	0
	Avance et acompte sur immobilisations corporelles	0	0	0	0
	Autres immobilisation	7 005	256	1 035	6 225
	Autres immobilisation France	0	0	0	0
	Autres immobilisation Afrique	5 140	177	305	5 012
Autres immobilisation ALC	1 865	79	730	1 214	
Total 2	4 234 095	306 823	254 131	4 286 786	
TOTAL GENERAL (1+2)		4 662 537	317 129	256 094	4 723 572
IMMOBILISATION S FINANCIERES	Dépréciation Immobilisations financières				
	Prêt au personnel				0
	Dépôts & cautionnements *	2 798			2 798
	Prêts & autres				0
Total 3	2 798	0	0	2 798	
TOTAL GENERAL (1+2+3)**		4 665 335	317 129	256 094	4 726 371

* Ce montant avait été arrondi.

** des corrections effectuées en 2010 sur le solde 2009 montre un écart de 189,1€

Annexe 3 : Détail des autres créances

ANNEXE 3

DETAIL DES AUTRES CREANCES AU 31 DECEMBRE 2010

En euros

AUTRES CREANCES		2010			2009	
		- 1 an	de 1 à 3 ans	+ 3 ans	Total	Total
TRANSFERTS EFFECTUES D'AVANCE	Région Asie du Sud Est	24 586	0	0	24 586	9 583
	Région Caraïbes	27 919	0	0	27 919	3 363
	Région Afrique	506 868	103 751	11 603	622 221	509 449
	Burkina Faso	0	0	0	0	4 178
	Guinée	488 023	97 982	0	586 005	464 984
	Madagascar	14 568	79	0	14 647	22 192
	Mali	4 276	0	0	4 276	187
	Tanzanie	0	5 690	11 603	17 293	17 908
	Total 1	559 373	103 751	11 603	674 726	522 395
	PRODUITS A RECEVOIR	Recettes locales	0	0	0	0
Région Afrique		0	0	0	0	0
Fournisseurs débiteurs		26 813	28 946	0	55 758	143 908
France		0	0	0	0	4 159
Région Caraïbes		914	0	0	914	530
Région Afrique		25 899	28 946	0	54 844	139 219
Direction Afrique		0	0	0	0	5 122
Burkina Faso		6 991	0	0	6 991	19 908
Guinée		0	28 946	0	28 946	37 834
Madagascar		0	0	0	0	21
Niger		1 494	0	0	1 494	26 970
Sénégal		2 382	0	0	2 382	1 315
Tanzanie		200	0	0	200	4 329
Togo		5 078	0	0	5 078	39 749
Maroc		9 754	0	0	9 754	3 971
Financiers débiteurs		6 828 183	88 579	35 089	6 951 851	7 564 884
France		3 160 453	0	0	3 160 453	2 843 663
Région Caraïbes		52 838	29 690	0	82 528	29 181
Région Afrique		3 614 892	58 890	35 089	3 708 870	4 692 039
Bénin		0	0	0	0	4 228
Burkina Faso		14 408	0	0	14 408	165 003
Guinée		2 670	58 890	0	61 560	83 954
Madagascar		1 368 669	0	35 089	1 403 758	1 443 689
Mali		380 006	0	0	380 006	30 483
Niger		3 951	0	0	3 951	376 840
Sénégal		429 531	0	0	429 531	143 225
Togo		1 415 658	0	0	1 415 658	2 444 617
Autres	39 748	0	0	39 748	45 399	
France	1 342	0	0	1 342	7 980	
Région Asie du Sud Est	38 407	0	0	38 407	0	
Région Afrique	0	0	0	0	37 420	
Sénégal	0	0	0	0	37 420	
Total 2	6 894 744	117 525	35 089	7 047 358	7 754 191	
AUTRES	France	289 261	0	210 463	499 724	624 609
	Région Asie du Sud Est	1 167	0	0	1 167	31 515
	Région Caraïbes	51 083	0	0	51 083	84 619
	Région Afrique	414 152	33 017	17	447 187	295 805
	Direction Afrique	168 904	0	0	168 904	39 470
	Bénin	501	0	0	501	7 010
	Burkina Faso	5 703	0	0	5 703	6 379
	Guinée	14 165	24 639	0	38 805	62 537
	Madagascar	27 722	1 231	0	28 952	38 930
	Mali	40 915	0	0	40 915	8 416
	Niger	4 536	0	0	4 536	14 108
	Sénégal	119 708	0	0	119 708	89 821
	Tanzanie	1 371	1 917	17	3 306	7 894
	Togo	26 614	5 230	0	31 845	14 375
	Maroc	4 012	0	0	4 012	6 865
Total 3	755 663	33 017	210 481	999 161	1 036 548	
TOTAL AUTRES CREANCES	8 209 780	254 293	257 172	8 721 245	9 313 134	

Annexe 4 : Détail des valeurs mobilières de placement

ANNEXE 4

**DETAILS DES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENTS AU 31
DECEMBRE 2010***En Euros*

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENTS	Solde au 31/12/10	Solde au 31/12/09
ACTIONS-TITRES COTES BARCLAYS	1 929 238	1 917 305
PARTS SCPI PIERRE ECUREUIL	12 358	12 357
KLEBER EURIBOR	0	1 112 058
BARCLAYS ABSOLU C.TER.FCP	2 034 986	2 034 986
TRESOR C FCP	0	936 604
TOTAL	3 976 581	6 013 310

Annexe 5 : Compte de régularisation – actif

ANNEXE 5

**COMPTE DE REGULARISATION ACTIF AU
31 DECEMBRE 2010***En euros*

Compte de régularisation actif	2010	2009
Charges constatées d'avance	1 095 517	1 091 844
France	27 017	23 899
Région Asie du Sud Est	6 284	6 186
Région Caraïbes	31 293	27 524
Région Afrique	1 030 923	1 034 235
Produits à recevoir	163 988	4 603
France	143 254	367
Région Asie du Sud Est	0	0
Région Caraïbes	0	2 615
Région Afrique	20 734	1 621
TOTAL	1 259 505	1 096 447

Annexe 6 : Écarts de conversion actif et passif

ANNEXE 6

**ECARTS DE CONVERSION ACTIF ET PASSIF AU 31 DECEMBRE 2010 DUS
A LA CONVERSION DES COMPTES INTEGRES EN EUROS**
En euros (concernent les régions)

Ecart de conversion actif	au 31/12/2010	au 31/12/2009	impact s/résultat 2010
Région Asie du Sud Est	0	0	0
Région Caraïbes	- 372	85 515	85 887
Région Afrique	560 841	587 839	26 999
Guinée	154 189	187 979	33 790
Madagascar	166 293	164 784	- 1 509
Niger	53 003	53 003	0
Sénégal	32 225	32 225	0
Tanzanie	74 767	70 693	- 4 074
Togo	71 838	71 838	
Maroc	8 526	7 317	- 1 209
TOTAL	560 469	673 354	112 885

Ecart de conversion passif	au 31/12/2010	au 31/12/2009
Région Asie du Sud Est	19 109	25 913
Région Caraïbes	85 173	33 348
Région Afrique	3 138	3 138
Bénin	3 138	3 138
TOTAL	107 420	62 399

Annexe 7 : Provisions pour risques et charges

ANNEXE 7

TABLEAU DES PROVISIONS AU 31 DECEMBRE 2010

En euros

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		SOLDE AU 01/01/10	DOTATIONS	REPRISES	SOLDE AU 31/12/2010
PROVISIONS POUR LITIGES	Provisions pour litiges				
	France *	191 806	0	140 298	51 508
	Région Asie du Sud Est	0	0	0	0
	Région Caraïbes	0	0	0	0
	Région Afrique	7 651	38 377	0	46 028
	Bénin	7 651	38 377	0	46 028
TOTAL 1		199 457	38 377	140 298	97 536
PROVISIONS POUR RISQUES DE CHANGES	Provisions pour risque de change				
	France	673 354	- 49 423	63 463	560 469
	Région Asie du Sud Est	0	0	0	0
	Région Caraïbes	0	0	0	0
	Région Afrique	0	0	0	0
TOTAL 2		673 354	- 49 423	63 463	560 469
AUTRES PROVISIONS	Autres provisions pour risques et charges				
	France	400 894	112 152	169 042	344 004
	Région Asie du Sud Est	0	0	0	0
	Région Caraïbes	0	0	0	0
	Région Afrique	16 140	0	158	15 982
Madagascar	16 140	0	158	15 982	
TOTAL 3		417 033	112 152	169 200	359 986
PROVISIONS ACTIF CIRCULANT	Provisions sur titres	259 974	101 274	184 637	176 611
	France	259 974	101 274	184 637	176 611
	Provisions sur stocks	31 458	24 394	320	55 532
	France	0	24 394	0	24 394
	Région Asie du Sud Est	0	0	0	0
	Région Caraïbes	0	0	0	0
	Région Afrique	31 458	0	320	31 138
	Madagascar	23 375	0	228	23 147
	Sénégal	5 423	0	0	5 423
	Tanzanie	2 660	0	91	2 569
	Provisions sur autres créances	331 251	2 513	84 201	249 563
	France	159 601	0	0	159 601
	Région Asie du Sud Est	0	0	0	0
	Région Afrique	171 650	2 513	84 201	89 962
	Direction Afrique	2 287	0	2 287	0
	Bénin	457	0	457	0
	Burkina Faso	3 481	0	0	3 481
	Guinée	51 737	0	12 155	39 582
	Sénégal	38 302	0	0	38 302
	Togo	75 385	0	69 302	6 083
Maroc	0	2 513	0	2 513	
TOTAL 4		622 683	128 181	269 158	481 706
TOTAL GENERAL (1+2+3+4)		1 912 527	229 288	642 118	1 499 697

* Reclassement des provisions pour litiges enregistrées en 2009 dans provisions pour risques et charges pour un montant de 151 806 €

Annexe 8 : Tableau de variation des fonds dédiés

1/2

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS DÉDIÉS AU 31 DÉCEMBRE 2010
Fonds dédiés bilan 2010
En euros

Donateurs	Projet	Fonds à engager au 31/12/2009	Reprise 2010	Dotation 2010	Fonds restants à engager au 31/12/10
ASIE DU SUD	ASIE DU SUD	9 0534	766 308	2 169 697	3 141 133
UE	TSUNAMI UE Participatory disaster proofing	43 602	-	-	43 602
UE	Sri Lanka Tsunami	497 211	497 211	18 681	18 681
Générosité du public	Tsunami Urgence	104 351	104 351	-	-
UE	AP Vocational Education	265 370	164 746	186 568	289 192
AFRIQUE	AFRIQUE	3 154 955	1 970 308	2 080 517	3 265 155
Bénin	Bénin	71 579	62 666	0	8 913
Ambassade de France au Bénin	Construction et équipement d'une "école-pilote" à l'Ecole Primaire Publique (EPP) d'Assinzounmé, dans la commune de Ouidah	9 271	358	0	8 913
AFD-Ministère Enseignement Maternel et Primaire (MEMP)	Stratégie de Mobilisation Sociale pour la construction et équipement de cinq écoles primaires publiques dans les départements du Littoral, Couffo, Plateau, Oueme et Zou	5 705	5 705	-	-
UE	Projet d'Appui au Développement des Alternatives Educatives (PADAE)	56 603	56 603	0	0
Togo	Togo	706 141	693 869	771 942	784 214
Canton de Genève	Offres alternatives pour les exclus du système éducatif formel au Togo	57 839	57 839	0	0
UNICEF	Faire Ensemble (projet d'appui à la création d'infrastructures scolaires et d'hygiène dans les régions des Savanes, Kara et Maritime)	576 458	576 458	146 322	146 322
Ministère de la Coopération Togo / Projet de Développement Communautaire	Kara : Opération de fourniture de repas aux écoliers des zones vulnérables de la Région de la Kara	2 791	2 791	0	0
Ministère de la Coopération Togo / Projet de Développement Communautaire	Kara : Opération de fourniture de repas aux écoliers des zones vulnérables de la Région de la Kara	37 625	37 625	0	0
PDC	Repas à l'école PDC Kara 3	-	-	21 646	21 646
Ministère de la Coopération Togo / Projet de Développement Communautaire	Savanes : Opération de fourniture de repas aux écoliers des zones vulnérables de la Région des Savanes	1 745	1 745	0	0
Ministère de la Coopération Togo / Projet de Développement Communautaire	Savanes : Opération de fourniture de repas aux écoliers des zones vulnérables de la Région des Savanes	9 015	9 015	0	0
PDC	Repas à l'école PDC Savanes 3	0	0	6 418	6 418
Ambassade de France (SCAC)	Marché de Bafilo	20 668	8 396	0	12 272
AFD	Education Pour Tous au Togo	0	0	429 342	429 342
BIT	Renforcement du Dispositif de Suivi du Travail des Enfants	0	0	168 214	168 214
Niger	Niger	282 692	282 692	571	571
AFD (Agence Française Développement)	Education de base au Niger (EBN)	51 000	51 000	0	0
UNICEF	Promotion de l'hygiène et de l'assainissement en milieu communautaire et scolaire dans les départements de Magaria et Matameye (PHACS)	7 673	7 673	0	0
Fondation d'entreprise Orange	Soutien au Collège d'Enseignement Général (CEG) de Kagna Malam Gaja dans la périphérie de la communauté urbaine de Zinder, Niger	21 789	21 789	0	0
Danida (Coopération Danoise)	Promotion de l'hygiène et de l'assainissement scolaire (PHAS)	37 849	37 849	0	0
USAID / Plan Niger	Imaginé (Conduite des activités pour la promotion de l'éducation des jeunes filles)	164 381	164 381	0	0
FAO	JPS	0	0	571	571
Ministère de l'Enseignement de base et d'alphabétisation	Cast 2008 : Travaux de construction d'infrastructures scolaires et leur équipement sur ressources CAST-FSDEB - Gestion 2008	83 504	73 073	0	10 431
MESSRS (Ministère des Enseignements secondaire, supérieur et de la recherche scientifique)	Réhabilitation des infrastructures éducatives occupées par les sinistrés du 1er septembre 2009	3 839	3 687	0	152
Western Union Foundation	Réhabilitation de l'école primaire Sinkou dans la province du Sanghaie (Eng: Improvement of work and education conditions)	3 054	2 898	0	156
MEBA (CAST 2009)	Travaux de construction et de l'équipement de salle de classes	0	0	58 984	58 984
MEBA (CAST 2010)	Travaux de construction et de l'équipement de salle de classes	0	0	74 252	74 252
FCIL	Travaux de réhabilitation de salle de classe suite aux inondations du 1er septembre 2009	0	0	661	661
PAFPE	Construction de salle de classe au CET Féminin de Ouagadougou	0	0	2 319	2 319
UNICEF	Promotion de l'éducation des filles et des femmes	0	0	3 807	3 807
					0

Annexe 8 : Tableau de variation des fonds dédiés

2/2

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS DEDIES AU 31 DECEMBRE 2010					
Fonds dédiés bilan 2010					
En euros					
					0
Sénégal	Sénégal	306 718	297 311	330 287	339 695
MAE (2007)	Amélioration et Diversification de l'Offre Educative MAE 2007	93	0	0	93
MAE (2008)	PAPH (eau et assainissement)	82 995	82 995	127 748	127 748
Ambassade de France	Qualité des enseignements	5 655	5 655	0	0
Ambassade de France	Projet qualité	18 845	18 845	0	0
Ambassade Grande Bretagne	Développement d'activités génératrices de revenus en milieu scolaire dans le département de Kolda	257	0	0	257
UNICEF 2006	Projet Environnement Scolaire	1 691	0	0	1 691
UNICEF 2007	Projet d'appui à la mise en place du paquet de services	0	0	0	0
UNICEF 2- 2007	Projet d'appui à la mise en place du paquet de services	0	0	0	0
UNICEF 2008	Projet d'appui à la mise en place du paquet de services	0	0	0	0
Unicef	Mise en place du paquet de services intégrés dans les écoles	155 567	155 567	0	0
UNICEF 2010	Projet d'appui à la mise en place du paquet de services	0	0	182 223	182 223
Ville de Nantes (2007)	Construction du mur du cimetière du quartier Thiawléne	3 113	0	0	3 113
Ville de Nantes (2008)	Rénovation Ecole Ousmane Mbengue	3 519	1 676	0	1 844
BIT	Projet de lutte contre les pires formes de travail des enfants par la formation qualifiante et la réinsertion des jeunes filles dans la banlieue de Dakar	19 674	19 674	0	0
Fondation ICCO (Organisation Inter-églises de Coopération au Développement)	Programme d'éducation non formel multi acteurs	15 308	12 899	20 316	22 726
					0
Mali	Mali	77 376	77 376	188 930	188 930
ICCO	Sous programme multi-acteurs d'alphabetisation à Mopti	77 376	77 376	29 011	29 011
USAID	Alternatives Educatives en milieu nomade	-	-	159 919	159 919
Guinée	Guinée	428 389	434 617	459 221	452 992
AIF	AIF	8 143	1 913	-	-6 230
UNICEF	ALF	-	-	2 670	2 670
MAE	MAE-PROJEG CONVENTION 2009	436 531	436 530	491 374	491 375
MAE	MAE-PROJEG CONVENTION 2011	-	-	34 823	-34 823
Madagascar	Madagascar	1 176 326	38 459	188 685	1 326 552
AFD	Education de Base à Madagascar - MS (AFD)	31 176	304	0	30 872
INFP / MENRS 5Minis Educ Nat et de la Rech Scient)	Formation des enseignants recrutés locaux	112	112	0	0
Banque Mondiale AFD (convention : Minist. De l'Educ. Nat.)	Amélioration de la gestion de l'éducation à Madagascar (Agemad)	6 612	6 612	0	0
FCIL / Ambassade du Canada	Construction d'un bâtiment anti-cyclonique à 2 salles	19 916	19 916	68	68
QMM Sa, Région Anosy	Appui à la construction de deux bâtiments scolaires	747	7	0	740
MEN (Ministère Education Nationale)	Construction d'infrastructure scolaires équipées	1 117 749	11 494	0	1 106 255
Unesco	Campagne Mondiale de l'Education	12	12	0	0
Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF)	Amélioration de l'Education des Filles dans les zones vulnérables d'Analanjorofo	0	0	97 049	97 049
Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF)	Construction de 74 salles de classe équipées et avec latrines au niveau de 37 sites dans les CISO de Betroka, d'Ampanihy Ouest, de Betioky Sud, de Sakaraha, de Benenitra, de Mahabo et de Bejoaha Androy	0	0	91 568	91 568
Tanzanie	Tanzanie	3 661	3 661	859	859
					0
Ambassade de France	Construction et mise en place d'un point d'accès public à Internet (appelé Centre ADEN)	3 661	3 661	859	859
		0	0	0	0
Direction Afrique	Direction Afrique	11 677	0	0	11 677
AIF	Construction et mise en place d'un point d'accès public à Internet (appelé Centre ADEN)	11 677	0	0	11 677
					0
ASIE DU SUD EST	ASIE DU SUD EST	222 204	221 864	14 182	13 340
CEE CAMBODGE	Projet de développement de l'environnement lettré pour l'amélioration de la qualité de l'éducation et la lutte contre l'illettrisme au Cambodge	215 870	215 028	18 915	18 073
Australian Red Cross - ARC	Education for Deaf and Blind children in Cambodia	6 834	6 834	4 732	4 732
CARAIBES	CARAIBES	235 864	59 542	239 695	502 014
UE (Haïti décentralisation Education CEE)	PROJET UE APPUI A LA DECENTRAL EDUCAT	235 864	59 542	239 430	415 752
ORANGE	FILLES EN SITUATION D'ADULTES PRECOCES (ORANGE)	-	-	91 265	91 265
	DIVERS PROJETS FINANCES PAR LES ENTREPRISES	-	-	166 064	166 064
TOTAL GENERAL	TOTAL GENERAL	4 524 059	3 019 020	2 732 982	4 239 619

Annexe 9 : Dettes fournisseurs

ANNEXE 9

DETTES FOURNISSEURS AU 31 DECEMBRE 2010

En euros

		2010	2009
DETTES AUX FOURNISSEURS	Diverses dettes aux fournisseurs	1 923 779	1 883 418
	France	167 067	162 626
	Asie du Sud Est	8 787	44 316
	ALC	12 257	2 653
	Afrique	1 735 669	1 673 823
	Bénin	9 375	5 704
	Togo	142 495	160 112
	Niger	7 323	195 444
	Burkina	453 512	66 447
	Sénégal	16 580	67 493
	Mali	0	2 567
	Guinée	56 204	105 341
	MADA	1 025 520	1 040 011
	Tanzanie	18 787	13 555
	Direction Afrique	2 564	17 150
	Maroc	3 310	0
Total. Dettes aux fournisseurs	1 923 779	1 883 418	

Annexe 10 : Autres dettes et charges à payer

ANNEXE 10

AUTRES DETTES AUX FOURNISSEURS AU 31 DECEMBRE 2010

En euros

AUTRES DETTES		2010	2009
CHARGES A PAYER	Diverses charges restant à payer	295 282	426 036
	ALC	42 286	94 262
	Afrique	252 996	331 774
	Bénin	2 906	2 930
	Togo	35 262	29 002
	Niger	24 541	17 619
	Burkina	16 182	21 274
	Sénégal	13 648	33 595
	Mali	7 135	6 407
	Guinée	117 489	120 975
	MADA	0	422
	Tanzanie	7 946	6 209
	Direction Afrique	27 460	18 513
	Maroc	429	74 828
Total. 1 Charges à payer	295 282	426 036	
TRANSFERTS RESTANT A EFFECTUER	Divers transferts restant à effectuer	37 281	0
	France	0	0
	Asie du Sud Est		
	ALC	0	0
	Afrique	37 281	0
	MADA	27 425	0
Tanzanie	9 856	0	
Total. 2 TRANSFERTS RESTANT A EFFECTUER	37 281	0	
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	Divers fournisseurs factures non parvenues	258 937	218 722
	France	203 232	148 440
	ALC	0	904
	Afrique	55 706	69 378
	Bénin	12 457	13 169
	Togo	0	11 425
	Niger	2 468	10 229
	Burkina	7 414	0
	Sénégal	8 243	10 356
	MADA	17 919	6 382
	Tanzanie	481	442
Direction Afrique	6 725	17 374	
Total. 3 Fournisseurs factures non parvenues	258 937	218 722	
CREDITEURS DIVERS	Divers créditeurs	615 242	77 477
	France	356 913	43 461
	Asie du Sud Est	108 932	
	Afrique	149 397	34 016
	Bénin	14 358	20 826
	Niger	51 028	7 232
	Sénégal	27 118	267
	Mali	37 246	70
	Guinée	2 723	1 432
	MADA	3 685	1 588
	Tanzanie	2 245	2 325
Direction Afrique	1 067	274	
Maroc	9 928	0	
Total. 4 CREDITEURS DIVERS	615 242	77 477	
TOTAL GENERAL (1+2+3+4)	1 206 743	722 235	

Annexe 11 : Dettes fiscales et sociales

ANNEXE 11

DETTE FISCAL ET SOCIAL AU 31 DECEMBRE 2010

En euros

DETTE FISCAL ET SOCIAL		2010	2009	
DETTE SOCIAL A PAYER	France	502 318	492 326	
	Région Asie du Sud Est	0	0	
	Région Caraïbes	4 092	2 945	
	Région Afrique	38 116	45 668	
	Direction Afrique	272	6 029	
	Bénin	3 696	1 454	
	Burkina Faso	7 075	6 367	
	Guinée	1 232	666	
	Madagascar	8 822	7 037	
	Mali	0	2 484	
	Niger	4 067	7 442	
	Sénégal	4 902	8 772	
	Tanzanie	619	0	
	Togo	3 954	0	
Maroc	3 478	5 418		
TOTAL 1		544 526	540 939	
TAXES ASSISES SUR LES SALAIRES	France	34 458	33 196	
	Région Asie du Sud Est	477	352	
	Région Afrique	63 014	70 858	
	Bénin	1 056	1 358	
	Burkina Faso	0	1 268	
	Guinée	3 060	720	
	Madagascar	6 910	6 059	
	Niger	7 283	26 888	
	Sénégal	7 825	8 333	
	Tanzanie	839	0	
	Togo	17 821	21 724	
	Maroc	18 220	4 508	
	TOTAL 2		97 949	104 405
	CHARGES S/CONGES A PAYER ET AUTRES	France	137 314	130 315
Région Asie du Sud Est		21 639	18 950	
Région Afrique		119 539	128 009	
Direction Afrique		36 012	19 408	
Bénin		2 555	3 119	
Burkina Faso		2 750	4 653	
Guinée		8 865	12 020	
Madagascar		38 601	37 030	
Mali		6 574	6 630	
Niger		3 490	10 366	
Sénégal		7 954	6 512	
Togo		4 022	5 323	
Tanzanie		6 082	17 859	
Maroc		2 636	5 089	
TOTAL 3		278 492	277 274	
AUTRES	France	55 459	39 377	
	Région Caraïbes	2 293	641	
	Région Afrique	9 857	16 437	
	Direction Afrique	2 058	0	
	Burkina Faso	0	100	
	Mali	0	3 815	
	Niger	0	1 227	
	Sénégal	5 646	2 155	
Togo	2 153	9 138		
TOTAL 4		67 609	56 454	
TOTAL DETTE FISCAL ET SOCIAL		988 576	979 072	

Annexe 12 : Comptes de régularisation – passif

ANNEXE 12

**COMPTES DE REGULARISATION DE PASSIF
 AU 31 DECEMBRE 2010**
En euros

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	2010	2009
France	2 153 726	2 607 255
Région Asie du Sud Est	13 165	2 811
Région Caraïbes	0	8 190
Région Afrique	1 220 298	2 631 514
Direction Afrique	0	0
Bénin	0	0
Burkina Faso	0	37 551
Guinée	0	124 308
Madagascar	0	291 006
Mali	234 816	75 929
Niger	0	297 365
Sénégal	305 548	38 757
Tanzanie	0	0
Togo	679 934	1 766 598
Maroc	0	0
TOTAL	3 387 189	5 249 770

Annexe 13 : Produits et charges financières

ANNEXE 13

LES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERES AU 31 DECEMBRE 2010

I- Détail des produits financiers					
COMPTES	France	ASE	ALC	Afrique	MONTANT
Différence positive de change	0	2 646	6 047	8 603	17 297
Autres intérêts et produits assimilés	149 394	513	256	3 191	153 354
Reprise sur provisions et transfert de charges	184 637		0	0	184 637
TOTAL	334 031	3 159	6 304	11 795	355 288
II- Détail des charges financières					
COMPTES	France	ASE	ALC	Afrique	MONTANT
Différence négative de change	20	546	54 704	4 317	59 588
Dotation aux amortissements et provisions	131 560				131 560
Intérêts et charges assimilées (Moins valeur de cession sur titre)	57 157	0	0	4 116	61 274
TOTAL	188 737	546	54 704	8 433	252 422

Annexe 14 : Produits et charges exceptionnelles

ANNEXE 14

LES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELLES AU 31 DECEMBRE 2010

I- Détail des produits exceptionnels					
COMPTES	France	ASE	ALC	Afrique	MONTANT
Produits Exceptionnels sur opérations de gestion	0	0	43 083	122 560	165 642
Produits sur exercice Antérieur	6 222		0	6 375	12 597
Produits sur Cessions d'élément d'actif	0	244	0	114	358
Reprise sur provisions et transfert de charges	0	0	0	0	0
TOTAL	6 222	244	43 083	129 049	178 598
II- Détail des charges exceptionnelles					
COMPTES	France	ASE	ALC	Afrique	MONTANT
VNC des éléments d'actif cédés	0	422	0	1 837	2 259
Charges sur exercice antérieur	816 459		0	202 890	1 019 350
Autres	0	1 069	4 191	5 633	10 893
TOTAL	816 459	1 490	4 191	210 361	1032 502

Annexe 15 : Compte d'Emploi des Ressources

EMPLOIS	EMPLOIS de 2010 compte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public, utilisées en 2010 (3)	RESSOURCES	RESSOURCES COLLECTÉES sur 2010 compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2010 (4)
			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		4 658 900
1. MISSIONS SOCIALES	14 935 463	12 320 061	RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC	16 010 700	16 010 700
1.1. Réalisées en France	1 481 929	1 449 932	1.1. Dons et Legs collectés		
- Actions réalisées directement			- dons manuels NON affectés	14 976 634	14 976 634
Formation au cvpt du réseau bénévoles	16 111	15 763	Parrainages	10 246 916	10 246 916
Projets en France	629 780	618 182	Autres dons	4 335 432	4 335 432
Information et sensibilisation du public	836 038	817 987	Collecté à l'étranger	394 285	394 285
- Versements à d'autres organismes agissant en France			- dons manuels affectés	911 752	911 752
			Grands dons et autres dons	412 541	412 541
1.2. Réalisées à l'étranger	17 853 534	11 070 128	Grands dons et autres dons HAITI	490 216	490 216
- Actions réalisées directement	14 081 000	7 993 173	Parrainages Tsunami	2 520	2 520
Afrique dont:	10 095 781	4 828 814	Appels d'aide d'urgence (affecté)	6 475	6 475
Direction Afrique	709 000	596 338	- legs et autres libéralités NON affectés	122 315	122 315
Niger	640 442	365 263	- legs et autres libéralités affectés	0	0
Togo	1 852 453	567 438			
Sénégal	1 034 145	561 886			
Urgence Sénégal	13 462	13 172			
Guinée	1 967 935	519 920			
Bénin	531 894	398 218			
Burkina Faso	1 209 514	327 092			
Tanzanie	271 430	251 635			
Madagascar	1 886 934	787 746			
Mali	369 935	208 375			
Maroc	208 718	109 728			
Caraïbes dont:	2 747 525	2 372 170	1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	0	0
Coordination Caraïbes	659 263	612 358	- Produits financiers (si à partir de fonds AGP)	0	0
Haïti	670 027	588 582			
Urgence Haïti	1 110 242	888 781			
République Dominicaine	307 993	272 448			
Asie du Sud-Est dont:	1 237 696	792 189	2. AUTRES FONDS PRIVÉS	621 318	
Coordination Asie du Sud Est	95 166	71 116	- Partenariats d'entreprises - dons non affectés	417 474	
Programmes Cambodge, Vietnam, Laos	1 141 529	721 073	- Partenariats d'entreprises - dons affectés	174 375	
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes	3 772 533	3 076 855	- Partenariats d'entreprises - Tsunami	0	
Asie du Sud dont:	2 758 861	2 085 189	- Partenariats d'entreprises - HAITI	229 471	
Coordination Asie du Sud	558 201	527 259			
Inde	1 532 861	1 369 825	3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	5 822 895	
Urgence Tsunami	667 799	189 084	- Ministère des Affaires Étrangères Français	1 229 452	
Charges d'appui international	1 013 672	991 786	- Union Européenne	538 402	
			- Autres bailleurs de fonds institutionnels	4 055 041	
			- Autres bailleurs de fonds Inst. Tsunami	0	
2. FRAIS DE RECHERCHE DE DONNEURS	2 600 343	2 657 134	4. AUTRES PRODUITS	2 538 696	
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	2 443 553	2 410 943	- Produits d'exploitation	173 723	
- dont frais de traitement des dons	313 955	313 955	- Cotisations	1 552	
- dont frais de traitement des dons TSUNAMI	0	0	- Vente produits commerciaux	20 206	
- dont frais de traitement des dons HAITI	6 326	6 326	- Vente produits accessoires	1 439	
- dont frais de collecte des dons	2 098 909	2 085 699	- Abonnements	150 525	
- dont frais de collecte des dons TSUNAMI	0	0			
- dont frais de collecte des dons HAITI	10 405	10 405	- Produits exceptionnels	178 598	
- dont Frais d'appel et de traitement des Legs et autres libéralités	13 858	13 859	- Produits financiers (NON fonds AGP)	170 651	
			- Autres produits	15 714	
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés	142 165	142 165			
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics : obtention de subventions, prix de journée et autres concours	14 626	14 626			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	5 244 243	1 810 367			
- dont frais d'information et de communication	475 947	423 924			
frais d'information et de communication	398 406	354 858			
frais d'information et de communication HAITI	77 541	69 065			
- dont frais relevant des autres activités	49 977	0			
- dont frais de fonctionnement	1 991 893	1 386 443			
frais de gestion	1 650 723	1 378 713			
frais de gestion TSUNAMI	0	0			
frais de gestion HAITI	7 731	7 731			
dotations aux amortissements	79 593	0			
frais financiers	154 287	0			
impôts et taxes	9 581	0			
- dont charges exceptionnelles	816 424	0			
Montant des ressources collectées et utilisées sur l'exercice		16,097 561			
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	25 180 047		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	23 193 600	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	380 424		II - REPRISES DES PROVISIONS	566 024	
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	2 732 983		III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURES	3 018 022	
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE			IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC		104 351
V - TOTAL GENERAL	28 293 453		V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	1 515 807	
V - part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		731 905			
VI - neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		112 761			
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		17 516 705	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		17 516 705
			Soles des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		3 257 246
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
BENEVOLAT :					
France 4 personnes au siège SAF (525h) + 4 personnes au siège Parrainage (735h) + 650 personnes en Equipes Locales hors administrateurs (4 550 h)					

9. NOTE SUR LE COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES 2010 (CER)

9.1 Préambule

Depuis le 1^{er} janvier 2006, le compte d'emploi annuel des ressources (CER) fait partie intégrante de l'annexe aux comptes annuels, accompagné des informations relatives à son élaboration (Ordonnance n° 2005-856 du 28 juillet 2005, article 8), celui-ci n'avait pas évolué depuis.

Dans son rapport¹, en date d'octobre 2007, la Cour des Comptes note la divergence des comptes emploi-ressources suivant les associations et introduit la nécessité d'un référentiel commun pour l'élaborer. Elle donne donc quelques éléments pour des principes communs dans l'élaboration du CER et accorde une importance particulière à la clarté et à la qualité de l'information transmise aux donateurs.

Dans ce même objectif, le Conseil National de la Comptabilité a publié un avis le 03 avril 2008 relatif à l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources des associations faisant appel à la générosité publique.

Un arrêté² portant homologation d'un nouveau règlement comptable relatif au Compte Emploi des Ressources a ensuite été publié au JO du 21 décembre 2008.

Ce nouveau règlement norme la présentation du compte emploi ressources en s'attachant notamment à la définition des missions sociales et à l'utilisation des ressources issues de la Générosité du Public. Il est applicable pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009.

9.1.1 Qu'est ce que le compte d'emploi des ressources ?

Les organismes faisant appel à la générosité du public ont l'obligation d'établir un CER.

Le CER fait partie de l'annexe des comptes annuels, soumis dès lors au contrôle du commissaire aux comptes et à l'obligation de publicité.

Le CER est un document financier structuré sous forme de tableau en deux parties, la première partie sur la provenance des fonds récoltés (partie ressources) et, la deuxième partie, sur l'utilisation de ces mêmes fonds (partie emplois).

Le CER est établi en adéquation avec les rubriques correspondantes du compte de résultat pour donner une information globale de l'ensemble des ressources et des emplois.

9.1.2 Quels sont les principaux changements par rapport au CER des années précédentes ?

Les principaux changements du nouveau règlement comptable concernant le CER sont les suivants :

¹ «Rapport d'observations définitives de la Cour des comptes sur la qualité de l'information financière communiquée aux donateurs par les organismes faisant appel à la générosité publique».

² JORF n°0297 du 21 décembre 2008 page 19651 texte n° 12

Aide et Action

- Une nouvelle colonne identifie les ressources issues de la Générosité du Public
- Une autre colonne présente l'utilisation qui a été faite dans l'année des ressources issues de la Générosité du Public
- Il n'y a plus de comparaison entre l'année n et l'année n-1
- Les rubriques de présentation sont modifiées.

Ces changements rendent difficile la comparaison avec les exercices comptables antérieurs. Toutefois, lorsque les données sont comparables, en particulier lorsque les rubriques n'ont pas changé, les explications qui suivent font référence à l'année antérieure.

9.1.3 Comment est structuré le nouveau CER ?

Les **colonnes 1 et 2** du CER constituent un tableau globalisé «intégré dans la totalité des ressources et des emplois de l'organisme», en adéquation avec les produits et charges du compte de résultat. Le total des débits et crédits du CER est égal au total des débits et crédits du compte de résultat à la différence près des refacturations de charges à une entité non intégrée et de refacturations entre programmes.

En effet, afin que les ratios calculés par le CER ne soient pas dénaturés par les refacturations à une entité non intégrée une dérogation a été introduite à la règle d'égalité du total des débits et crédits du CER et des débits et crédits du compte de résultat. En 2010, l'écart entre le compte de résultat et le CER sera constitué par les charges de la direction internationale portées par l'entité française et ses programmes intégrés et refacturés à l'entité internationale (2013K€) et par des refacturations entre programmes (177K€).

Les **colonnes 3 et 4** du compte d'emploi annuel des ressources ont pour objectif :

- d'affecter les dons issus de la Générosité du Public par type d'emplois ; et
- d'assurer le suivi de l'emploi des ressources collectées et non utilisées auprès du Grand Public des campagnes antérieures. Pour ce faire, il est tenu compte, dans les emplois, des acquisitions d'immobilisations brutes d'un montant significatif pour la partie financée par les ressources susvisées, après déduction des amortissements.

D'autre part les ressources collectées affectées à une mission sociale provenant de la générosité du public et non consommées au titre de l'exercice sont inscrites dans le CER sous la rubrique « Ressources affectées aux missions et non encore utilisées ».

Par symétrie, au fur et à mesure de leur utilisation, elles sont portées sous la rubrique « Report des ressources collectées et non utilisées des exercices antérieurs ».

Pour l'établissement du CER, les définitions suivantes sont nécessaires :

- la mission sociale de l'association et les principes et méthodes d'affectation des coûts
- La définition de la Générosité du public
- Les règles d'affectation des ressources au financement des emplois.

9.1.4 Définition de la mission sociale et principes et méthodes d'affectation des coûts

La mission sociale de l'association est définie comme l'ensemble des activités qui concourent à faire progresser la cause de l'éducation pour tous, en agissant sur tous les facteurs ayant une incidence dans le domaine éducatif, notamment à travers la sensibilisation et l'appui des populations et des Etats.

Le nouveau Règlement comptable précise : que « pour chaque mission sociale définie, il convient de procéder à l'affectation de l'ensemble des coûts engagés par l'association. Ces coûts *qui disparaîtraient si la mission sociale n'était pas réalisée* peuvent être :

- Soit des coûts directs
- Soit des coûts indirects de structure ou de fonctionnement imputés sur la base d'une règle d'affectation préétablie. »

Les règles d'affectation des coûts indirects sur la mission sociale ont donc été précisées par le Conseil d'Administration. En particulier les coûts de masse salariale ont été répartis selon le temps passé par le salarié sur la mission sociale.

9.1.5 Définition des fonds issus de la générosité du public

Sont considérés comme issus de la générosité du public tous dons ne provenant ni d'une entreprise ni d'un bailleur institutionnel.

Les catégories des dons provenant de la générosité du public sont les suivantes:

- Dons réguliers (y compris parrainage)
- Dons ponctuels
- Recettes de manifestations
- Dons manuels hors campagne
- Legs et donation...

9.1.6 Règles d'affectation des ressources au financement des emplois

Les calculs et les règles d'affectation de la générosité du public au financement des emplois arrêtés par le Conseil d'Administration sont les suivants :

- Les ressources des FI sont affectées aux projets mais une partie finance les coordinations régionales. Cette partie est déterminée par rapport aux conventions existantes (pour 2010 : 3%)
- Les autres ressources affectées (hors AGP : appel à la générosité du public) financent les projets auxquels elles sont affectées. Cependant, compte tenu des conventions signées, un % de ces ressources finance les frais de fonctionnement (en 2010 : 7%) et la collecte (2010 : 8%)
- Les ressources non affectées (hors AGP) et venant de l'étranger financent en priorité la mission sociale (les frais de fonctionnement étant utilisés au niveau du pays de collecte).
- Les autres produits financent en priorité les frais de fonctionnement (frais financiers, autres frais, frais d'information et de communication et frais de gestion)
- L'AGP non affectée à des projets particuliers finance le reste : la mission sociale, les frais de collecte, les investissements et les frais de fonctionnement.

Calcul du montant de début d'exercice de la générosité du public non affectée et non utilisée (T1) :

Pour assurer le suivi de l'emploi des ressources collectées et non utilisées des campagnes antérieures, le tableau de compte d'emploi annuel des ressources reprend en « A nouveau » le montant des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées au début de l'exercice.

L'« A nouveau » est le solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisé.

Le « A nouveaux » arrêté au 31 décembre 2009 est de 4 659 M€ figurant sur le CER.

D'autre part Les immobilisations financées par la générosité du public dans l'année sont renseignées dans le CER (T5).

9.2 RESSOURCES

Les ressources comprennent les rubriques suivantes :

- ressources collectées auprès du public
- autres fonds privés
- subventions et autres concours publics
- autres produits.

9.2.1 Ressources collectées auprès du public

En ce qui concerne la règle d'attachement des produits à l'exercice :

- Parrainages : Sont enregistrés sur l'exercice, les parrainages et dons datés de l'exercice, même s'ils sont encaissés après la date de clôture. Les règlements des parrainages encaissés dans l'exercice mais qui sont datés d'une année antérieure ou future, ne sont pas comptabilisés sur l'exercice.
Des écritures en compte de régularisation en « Produits constatés d'avance » au passif sont enregistrées à la clôture dès lors que des parrainages reçus en année N se rattachent à l'exercice N+1.
Pour 2010, le parrainage s'élève à : 10 249 K€ (contre 11 314 K€ en 2009).
- Dons : Sont enregistrés sur l'exercice, les dons reçus avant la clôture pour les dons en numéraire. Les dons par chèques sont enregistrés sur la base de la date figurant sur le chèque. Ils s'élèvent à 5 247 K€ (contre 4 030 K€ en 2009).
- Aide et Action Suisse a transféré 394 K€ de ressources collectées auprès du public à Aide et Action France, afin de financer différents projets. En 2009, le transfert était de 427 K€.
- Legs et autres libéralités encaissées. Dès lors que la réalisation est effective, les legs et autres libéralités sont enregistrés en produit du montant exact et définitif de la vente, net des charges d'acquisition ayant grevé le bien pendant sa transmission. Ils sont de 122 K€ contre 5 K€ en 2009.

9.2.2 Autres fonds privés

Les partenariats d'entreprises connaissent une progression de 25% en 2010 et s'élèvent à 821K€ contre 655K€ en 2009. AEA Suisse a transféré des fonds privés à hauteur de 44 K€ pour qu'AEA France finance le projet « Investir dans les exclus » au Togo.

9.2.3 Les subventions et autres concours publics

Les subventions et autres concours publics, autrement dit les financements institutionnels, sont enregistrés en recettes dès lors que la convention est signée si elle ne comprend pas de clauses suspensives.

La fraction attribuée au titre des exercices futurs est inscrite en "Produits constatés d'avance", et l'éventuelle quote-part de l'exercice non utilisée à la clôture donne lieu à la comptabilisation

d'une charge en « Engagement à réaliser sur ressources affectées » en contre partie d'une dette en « Fonds dédiés ».

Les recettes de financements institutionnels de 2010 sont en forte diminution (-1,7M€, soit -22,25%) et s'établissent à 5 823 K€.

Ces recettes ne correspondent pas aux nouveaux contrats signés au cours de l'exercice mais aux réalisations de l'année prévues dans les conventions en cours.

9.2.4 Autres produits

Dans cette rubrique figurent les recettes issues de :

9.2.4.1 Produits d'exploitation

Ils proviennent :

- des cotisations des membres de l'association
- des ventes des produits commerciaux tels que les cartes de vœux, tee-shirts, cahiers, crayons...
- des produits accessoires
- des abonnements au bulletin trimestriel

Ils s'élèvent à 174 K€ (contre 196 K€ en 2009).

9.2.4.2 Produits exceptionnels

Les produits exceptionnels traduisent des événements ne correspondant pas à l'activité courante de l'association, telles que des cessions d'immobilisations ou des rectifications d'années antérieures.

En 2010, les produits exceptionnels sont de 179 K€ (315 K€ en 2009). Ils correspondent essentiellement à un versement effectué pour le compte du projet EPTG en Guinée au titre d'années antérieures et des régularisations effectuées sur le projet ASNT au Togo.

9.2.4.3 Produits financiers

Les produits financiers quant à eux enregistrent essentiellement les écarts de change, les plus values sur les Valeurs Mobilières de Placement, et autres produits financiers sur opérations financières. Ils s'élèvent à 171 K€ (148K€ en 2009) dont 153 K€ liés aux autres intérêts et produits assimilés et 17 K€ liés à des différences positives de change.

9.2.5 Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs

Les sommes inscrites sous cette rubrique se composent des fonds dédiés qui restaient à engager au 31/12/09 et qui ont été engagés au cours de l'exercice 2010.

Ils s'élèvent à 3 018 K€ (contre 6 102 K K€ en 2009).

9.2.6 Valorisation du bénévolat et des contributions volontaires

(Cf. point ci-dessus : 2.6.4 *Valorisation du bénévolat et des contributions volontaires*)

9.3 EMPLOIS

Les emplois correspondent à une affectation par fonction des charges du compte de résultat, décomposés en quatre rubriques :

- missions sociales
- frais de recherche de fonds
- frais de fonctionnement
- ressources restant à affecter.

9.3.1 Missions sociales

9.3.1.1 Réalisées en France :

La formation au développement du réseau bénévole, les projets, l'information et la sensibilisation du public constituent les missions sociales réalisées en France. Elles s'élèvent en 2010 à 1 482 K€ (1 580K€ en 2009) et se décomposent de la manière suivante :

- Formation au développement du réseau bénévole : 16 K€ (comme en 2009). Les charges enregistrées dans ces comptes concernent majoritairement les frais de déplacement du personnel du service « **Mobilisation** » et des bénévoles pour la promotion et la formation des groupes locaux, la production d'outils pédagogiques et les frais liés aux actions dans les écoles et auprès des étudiants.
- Projets : 630 K€ (649K€ en 2009). Ces charges représentent les coûts directs et indirects des projets éducatifs (projets d'école, citoyendedemain.net, plaidoyer Europe).
- Information et sensibilisation du public : 836 K€ (915 K€ en 2009). Ces charges sont constituées des activités de sensibilisation menées par l'équipe « Mobilisation » et certaines menées par le service de « communication », activités qui ont pour objectif la sensibilisation de différents publics. Ce sont notamment la production et le routage du magazine, la production de communiqués de presse, la gestion du lien de solidarité, les « Défis pour l'Education »...

9.3.1.2 Réalisées à l'étranger :

Les dépenses opérationnelles (missions sociales), d'un montant total de 17 854 K€ (21 120K€), sont articulées entre les actions « réalisées directement » et les « versements à un organisme central ou d'autres organismes ». La répartition opérée entre ces deux rubriques est faite par référence au lien juridique existant entre l'entité française et l'entité bénéficiaire des fonds. A l'intérieur de ces sous-ensembles une articulation est opérée par grandes régions d'intervention, puis découpées par pays.

Les charges affectées à la mission sociale réalisée à l'étranger sont constituées comme toute mission sociale de coûts directs et indirects :

Dans les directions régionales, figurent des frais de coordination, d'appui et d'animation des programmes (formation et suivi), de développement de la région (étude prospective, analyse contexte, nouveaux pays) et de développement de la mission sociale (partenariats, campagne,

influence), ainsi que des actions de sensibilisation des différents publics (gouvernements, populations, communautés, partenaires...)

Dans les projets (ventilés par pays) figurent toutes les dépenses opérationnelles, leur mise en œuvre et leur suivi, correspondant entre autres aux activités suivantes :

- construction ou réhabilitation d'infrastructures scolaires,
- amélioration des conditions de scolarisation, notamment par le biais d'équipement des écoles (mobilier, fournitures scolaires, matériel pédagogique et didactique, jeux), ou de l'aménagement de bibliothèques
- amélioration de la qualité de l'enseignement, via la formation des éducateurs et enseignants, ou l'organisation d'ateliers d'échanges d'expériences et de capitalisation et suivi pédagogique
- ouverture de l'école à l'environnement, avec la promotion de l'éducation à l'hygiène et à la santé (ex : sécurité alimentaire), et la mise en œuvre d'activités extrascolaires (culturelles, sportives etc.) et/ou d'activités génératrices de revenus
- sensibilisation et animation des communautés, notamment décentralisées et villageoises (associations de parents d'élèves, groupements d'intérêts économiques)
- alphabétisation, écoles communautaires et insertion des jeunes exclus du système
- influence, c'est-à-dire les activités de campagne, réseaux, concertations...

9.3.1.3 Charges d'appui international :

Les charges d'appui international représentent 1 013 K€ (950K€ en 2009). Aujourd'hui, ces charges sont, entre autres, celles liées au développement des thématiques et de la mission éducative, de l'édition de documents visant à la sensibilisation à la cause de l'Education, de la conduite du processus des Etats Généraux. Seule la proportion de la masse salariale de la Direction Internationale consacrée à l'appui international est incluse dans la partie du CER correspondant à la mission sociale.

9.3.2 Frais de recherche de fonds

Les frais de recherche de fonds s'élèvent en 2010 à 2 600 K€ (3 230K€ en 2009) et se décomposent comme suit :

Les frais de traitement des dons comprennent les charges des reçus fiscaux, les frais financiers liés aux prélèvements automatiques des donateurs et parrains et la part de masse salariale affectée aux frais de traitement des dons.

Les frais de collecte des dons sont les charges salariales liées au développement des ressources internationales, les charges liées aux actions de marketing direct (phoning, street marketing), aux annonces presse, marketing Internet, incluant les honoraires d'agences-conseils, ainsi que d'une partie des activités de collecte menées par la Suisse et subventionnée par l'association.

Autres frais de recherche de fonds : cela correspond aux frais de consultance et charges salariales liés au développement des ressources internationales.

9.3.3 Frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement s'élevaient à 3 244 K€ en 2010 (2496 K€ en 2009) et se décomposent comme suit :

9.3.3.1 Frais d'information et de communication

Les frais d'information et de communication sont les charges ne visant pas à la sensibilisation directe à la cause de l'Education. Par exemple, les frais d'édition des rapports financiers, des communications administratives aux parrains... Ils s'élevaient à 476 K€ (489 K€ en 2009).

9.3.3.2 Frais relevant des autres activités

Dans cette rubrique, d'un montant total de 50 K€ (contre 42 K€ en 2009), figurent les achats des produits commerciaux (cartes de vœux, tee-shirts...) ainsi que la part de masse salariale affectée à cette rubrique.

9.3.3.3 Frais de fonctionnement

Ce poste, d'un montant total de 1 902 K€ (1 875 K€ en 2009), regroupe les dotations aux amortissements, les frais financiers, les impôts et taxes et les frais de gestion.

Les frais de gestion prennent en compte les frais de gestion de la Direction Internationale, les frais engagés par la Direction France, les frais de fonctionnement (Service administratif et financier, entretien, maintenance des bureaux et du matériel, fournitures de bureau, déplacements...) et la part de la masse salariale affectée aux charges de frais de gestion. Ils s'élevaient à 1 651 K€ (1 572 K€ en 2009).

Les dotations aux amortissements correspondent aux amortissements selon les règles de gestion en vigueur en France (1 à 20 ans selon les biens). La ventilation des dotations aux amortissements dans les différentes rubriques d'emploi du CER est réalisée en fonction du rattachement du bien amorti à la mission sociale ou au fonctionnement de l'association. Elles s'élevaient à 80 K€ (83 K€ en 2009).

Les frais financiers comprennent principalement les frais de gestion de service et de gestion financière et s'élevaient à 154 K€ (211 K€ en 2009).

Les impôts et taxes sont composés essentiellement d'impôts locaux.

9.3.3.4 Charges exceptionnelles

Les charges exceptionnelles sont constituées de charges supportées qui ne correspondent pas à la gestion courante de l'Association ou concernent les exercices d'années antérieures. Le total des charges exceptionnelles s'élève à 816 K€ (91 K€ en 2009). Cette augmentation est principalement due à la décision du Conseil d'Administration de ne pas demander le remboursement du prêt octroyé à AEA Suisse (cf. 1.4).

9.3.4 Méthode de ventilation des charges de personnel

La masse salariale du personnel travaillant à Paris est ventilée dans les différents postes du compte d'emplois des ressources au prorata du temps consacré à chacune des activités faisant l'objet de cette répartition. La répartition obtenue est la suivante :

Missions sociales	46%	1 145 542
Collecte de dons	13%	335 788
Traitement des dons	7%	175 794
Information et communication	8%	212 156
Achats pour revente	2%	38 369
Frais de gestion	24%	600 105
TOTAL	100%	2 507 753

Les pourcentages appliqués au total de la masse salariale du personnel travaillant à Paris donnent les montants de masse salariale affectés à chacune des rubriques.

9.4 Utilisation des fonds issus de la générosité du public

En 2010, 100% des fonds issus de la générosité du public (16 011 K€) ont été dépensés. Ils ont été complétés par une utilisation des ressources collectées auprès du public les années précédentes (1 506 K€) afin d'assurer le financement de l'ensemble de l'activité de l'année. Ces ressources (17 517 K€) ont donc financé 69,6% des emplois, et ce à hauteur de 12 520 K€ pour la mission sociale, de 2 567 K€ pour les frais de recherche de fonds, de 1 810 K€ des frais de fonctionnement et 620 K€ des immobilisations de l'exercice.

9.5 Provisions

En application d'une partie de l'arrêté du 11 décembre 2008 portant homologation du règlement du CRC sur le compte d'emploi des ressources, qui rappelle que seule la charge réellement supportée est affectée au titre de la mission sociale, une rubrique spécifique aux dotations et reprises de provisions et isolée des emplois de l'année existe.

9.6 Engagements à réaliser sur ressources affectées

Les excédents dégagés sur ressources affectées font l'objet de "dotations" en fonds dédiés par le débit du compte "engagements à réaliser sur ressources affectées". Ils sont convertis dans les annexes au taux de clôture et s'élèvent à 2 733 K€ (contre 3 201 K€ en 2009).

*
* *